Raif

# Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 4 - 2011

Séverine HURARD
Caroline CLAUDE
Fabienne RAVOIRE

# *LE PIGNON SUD DU GRAND LOGIS DU COLLÈGE DES BERNARDINS. REMBLAIS URBAINS, CHANTIER DE CONSTRUCTION ET PRODUCTION CÉRAMIQUE SUR LA RIVE GAUCHE DE PARIS AU XIII^e S.*

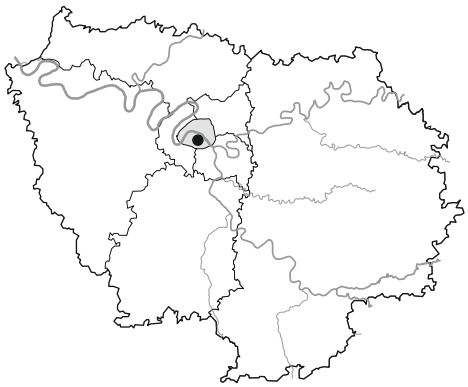

**Résumé**

*La réhabilitation du grand logis du Collège des Bernardins a été l'occasion, entre 2003 et 2008, d'appréhender les processus d'accumulation sédimentaire, en rive gauche de Paris au moment de la construction du complexe ecclésiastique.*

*D'importants niveaux de remblaiement, formés par les déchets d'un atelier de potiers, dépôts contemporains de la construction, illustrent la gestion des déchets en milieu urbain. Ils constituent en outre les premiers témoignages directs d'une industrie potière médiévale en rive gauche de la Seine.*

**Abstract**

*Restoration of the Great Hall of the Saint Bernard College between 2003 and 2008 provided an opportunity for studying the process of sediment formation and the build-up of landfill deposit associated with the construction of this ecclesiastical complex on Paris' Left Bank.*

*Substantial back-fill layers, comprised of waste from pottery workshops contemporary with the Hall's construction, demonstrate waste management in the urban context. Furthermore, these deposits provide the first direct evidence of a medieval pottery industry on the Left Bank of the Seine.*

***Mots-clés** : Remblais urbains, chantier de construction, déchets, second Moyen Âge, atelier de potiers, céramique, rive gauche, plaine alluviale.*

***Keywords**: Urban land-fill, building site, waste, late Middle Ages, pottery workshop, pottery, left bank, alluvial plain.*

Le Collège des Bernardins s'implante dans le courant du XIIIe s. sur la rive gauche de Paris, cinquante ans après la construction de l'enceinte Philippe Auguste, dans le quadrilatère s'étendant entre l'enceinte, la Seine et le canal de Bièvre. Ce secteur bas de la Montagne Sainte-Geneviève, quartier de l'Université, est alors encore peu urbanisé et l'espace nécessaire à la construction d'un établissement universitaire de plus de 5 ha ne manque pas (fig. 1). La Bièvre, affluent de la Seine, canalisée à partir du XIIe s. pour alimenter l'Abbaye Saint-Victor, établissement voisin situé à l'extérieur de l'enceinte Philippe Auguste, est ensuite dérivée afin de passer au sud du Collège, après avoir franchi l'enceinte. Son rôle dans l'économie de l'établissement cistercien est sans doute essentiel.

La chronologie de la construction du Collège est complexe et évidemment étendue sur la longue durée. Il est cependant vraisemblable qu'un certain nombre de bâtiments, dont le grand logis, sont construits entre les années 1245 et 1260 (DAUTREY 1976 ; 2001). L'église, orientée est-ouest, fondée en 1338 et jamais achevée, était implantée à la perpendiculaire du grand logis, dans l'axe de l'actuel boulevard Saint-Germain.

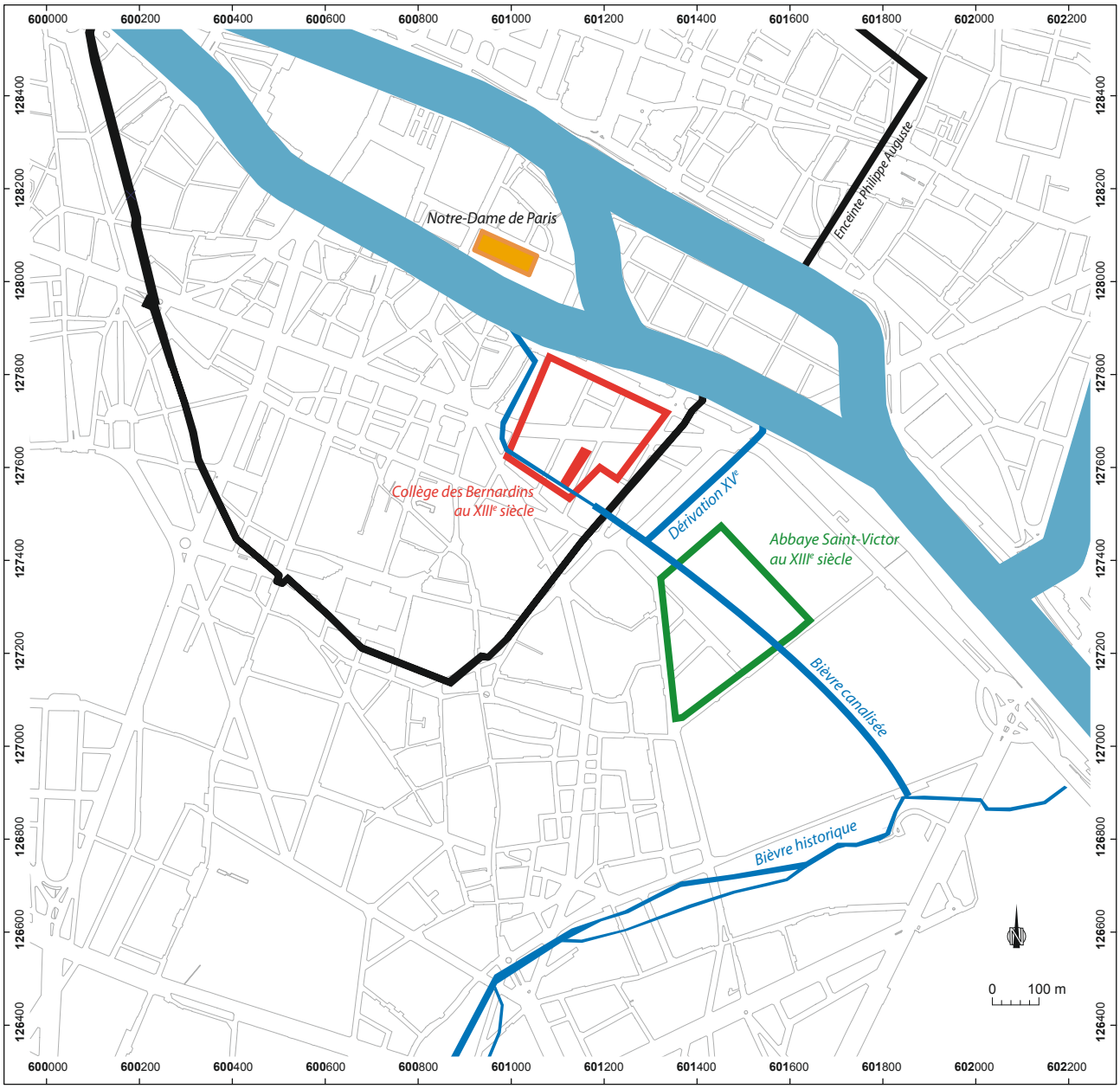


**Fig. 1** - Plan de localisation du site.
© S. Hurard (INRAP).

Le grand logis du Collège des Bernardins, seul bâtiment subsistant en élévation, a fait l'objet d'un important projet de réhabilitation qui, de 2003 à 2008, fut l'occasion pour l'Inrap de mener de nombreuses observations lors de surveillances archéologiques.

La fouille du pignon sud du grand logis réalisée en 2008, objet du présent article, s'inscrit dans une liste déjà importante d'observations archéologiques diverses menées sur les vestiges du Collège depuis le XIX^e^ s. (fig. 2).

Entre 1855 et le début des années 2000, plusieurs campagnes de travaux ont donné lieu à des surveillances archéologiques qui ont permis de recueillir des informations variées. Les vestiges de la grande église ont ainsi pu faire l'objet d'observations au moment de la construction d'un parking souterrain (Marc Viré, Commission du Vieux Paris [CVP], 1978). De multiples sondages ont été effectués dans les cours est, ouest et sud, permettant de mesurer l'épaisseur de l'accumulation sédimentaire autour du logis. Des sondages effectués par la CVP à l'intérieur de l'ancienne sacristie avaient permis de mettre au jour une série de 70 carreaux de pavements médiévaux (BRUT 1993). En 2001, une évaluation en contexte préventif permit de compléter les informations sur la cour Sud, le tracé du canal de Bièvre, son degré de conservation et d'enfouissement au sud du Collège (de MECQUENEM 2001).

La réhabilitation du grand logis, vaste bâtiment rectangulaire de 14 m de large × 70 m de long, a offert l'opportunité d'examiner le bâtiment, dépouillé d'un certain nombre d'éléments parasites. L'opération ne s'est pas limitée aux éléments enfouis en sous-sol, mais a aussi porté sur ceux sous les enduits, les planchers et les cloisons (HURARD, PRIÉ, VIRÉ 2005). Pour la première fois, ont pu être observés parallèlement les niveaux intérieurs et les niveaux extérieurs du bâtiment à travers la lecture des baies médiévales de l'ancien dortoir, l'identification des éléments de la charpente médiévale et la fouille de la sacristie (fig. 3). Le cellier, entièrement curé en 2003, a fait l'objet d'une étude du bâti permettant d'appréhender les problèmes de déformation du bâtiment dans les contextes alluviaux de la Seine, ainsi que les solutions techniques adoptées par les ingénieurs médiévaux. Les nombreuses données accumulées lors de l'opération permettent de mieux comprendre les divers temps d'implantation, de construction, d'occupation et les différentes phases de travaux concernant le grand logis.

Si l'importance des Bernardins appelle évidemment une synthèse générale et exhaustive des données recueillies, nous nous proposons ici de mettre en exergue les observations recueillies le long du mur pignon sud du grand logis entre 2003 et 2008, d'abord grâce à la réalisation d'un puits blindé, puis d'une fouille.

Ces interventions ont été l'occasion d'appréhender les processus d'accumulation sédimentaire autour du bâtiment depuis le socle d'argile alluvionnaire jusqu'aux niveaux de sol contemporains. D'importants niveaux de remblaiement formés par les rejets d'un atelier de potiers, dépôts contemporains de la construction du bâtiment, illustrent la gestion des déchets en milieu urbain. Ils constituent en outre les premiers témoignages directs d'une industrie potière médiévale en rive gauche de la Seine.

## ATELIERS DE POTIERS ET CHANTIER DE CONSTRUCTION : UNE GESTION DES DÉCHETS URBAINS

Les investigations, menées au rythme du projet de réhabilitation, ont permis de révéler un aspect des dynamiques sédimentaires et économiques du Paris médiéval. La réalisation de puits blindés le long des parois externes du grand logis a été l'occasion de collecter des données stratigraphiques importantes sur plus de 6 m de profondeur. Ces données mettent en lumière des phénomènes de remblaiements massifs nécessitant un apport important de matériaux, lors de la construction du bâtiment, ainsi qu'un exhaussement très important des sols autour du grand logis entre le XIII^e^ et le XX^e^ s.

### LECTURE STRATIGRAPHIQUE EN PUITS DE SONDAGE DES EXHAUSSEMENTS DE SOLS EN MILIEU URBAIN

Les données stratigraphiques les plus abondantes ont pu être collectées en 2003 grâce à la réalisation de deux puits blindés à l'extérieur du bâtiment conventuel. La surveillance archéologique de ces percements réalisés le long des murs a permis de mettre en évidence des séquences stratigraphiques extrêmement importantes atteignant plus de 6 m d'épaisseur. Le puits, creusé sur le pignon sud, a constitué une première fenêtre d'observation. La densité des données recueillies contraste avec la faible dimension du sondage.

Le puits sud a été réalisé à l'angle sud-ouest du grand logis jusqu'à une profondeur de 6,30 m, entre deux contreforts du pignon. D'une surface de 21 m$^2$ (5 × 4,30 m), il montre une accumulation sédimentaire considérable entre les horizons alluvionnaires (vers 29 m NGF) et le niveau actuel de la rue de Poissy (36 m NGF) (fig. 4). L'ensemble des coupes

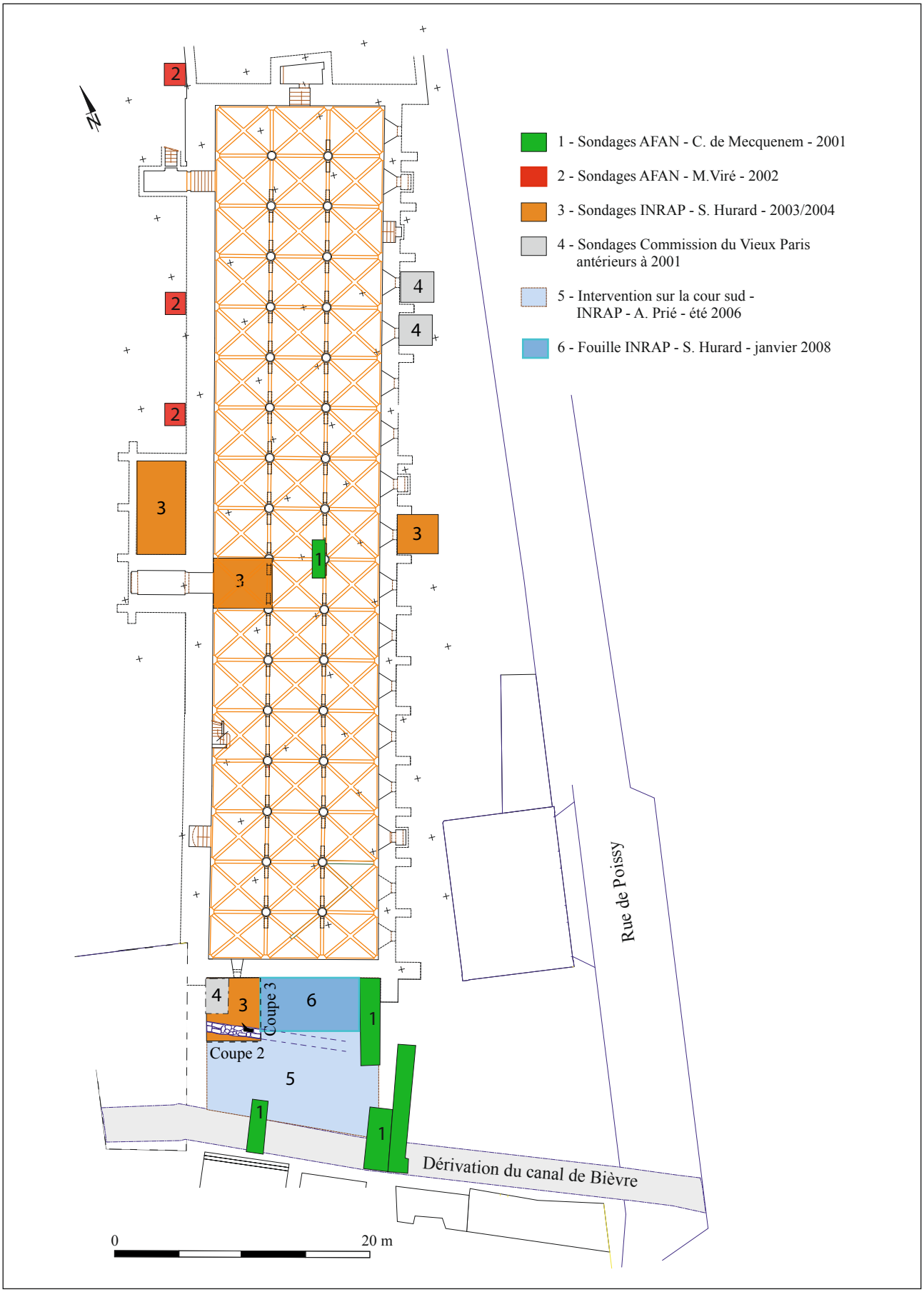


**Fig. 2** - Paris 5e «Collège des Bernardins». Localisation des interventions archéologiques depuis 2001 autour et dans le grand logis.
© S. Hurard (INRAP), d'après plan de P. Bloy, architecte DPLG.

**Fig. 3** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Vue d'ensemble du collier après décaissement des remblais modernes et médiévaux et suppression des butons médiévaux de part et d'autre des piliers. © M. Viré (INRAP).

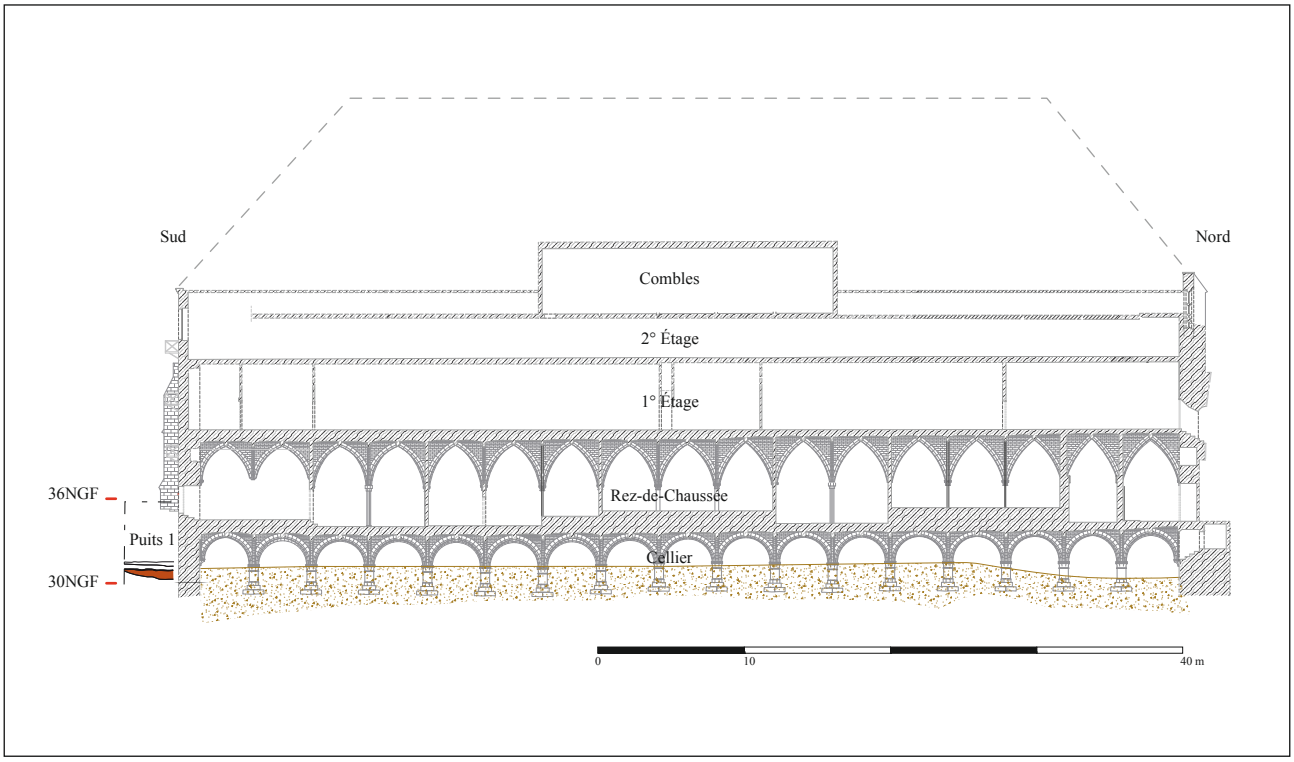


**Fig. 4** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Coupe longitudinale du grand logis et localisation altimétrique du puits de la cour sud en coupe. © S. Hurard (INRAP), d'après plan de P. Bloy, architecte DPLG.

du sondage a été relevé de manière cumulative au fur et à mesure de la progression du puisage et du blindage des parois. Les conditions d'observation n'étaient donc pas idéales et ont imposé un rythme de lecture soutenu (HURARD, PRIÉ, VIRÉ 2005) (fig. 5). Les coupes nord-sud et est-ouest du puits mettent en lumière des processus de comblement différents qui rendent compte de la complexité des phénomènes et de la densité de l'occupation sur une faible surface d'observation.

Les niveaux superficiels des deux coupes présentées (fig. 5) sont attribués à la période contemporaine. Formations récentes composées de divers matériaux hétérogènes (béton, sable, graviers), les niveaux sont observés sur 1,20 m à 2,50 m d'épaisseur (entre 36 et 33,50 NGF). Ils correspondent à des remblaiements successifs et répétés de la cour Sud. La coupe 3 témoigne de sondages archéologiques anciens antérieurs à la mise en place de la dalle de béton, ayant détruit les niveaux antérieurs.

Les horizons attribués à la période moderne sont observés entre 34 et 32,50 m NGF sur la coupe 3 et entre 35 et 32,50 NGF sur la coupe 2 où, de manière générale, ils sont mieux conservés. Ces niveaux supérieurs sont formés d'apports plus modestes, alternance de niveaux dont l'épaisseur moyenne se situe autour d'une trentaine de centimètres. Beaucoup de ces horizons sont composés d'un limon humifère organique très sombre. Plusieurs niveaux de limon

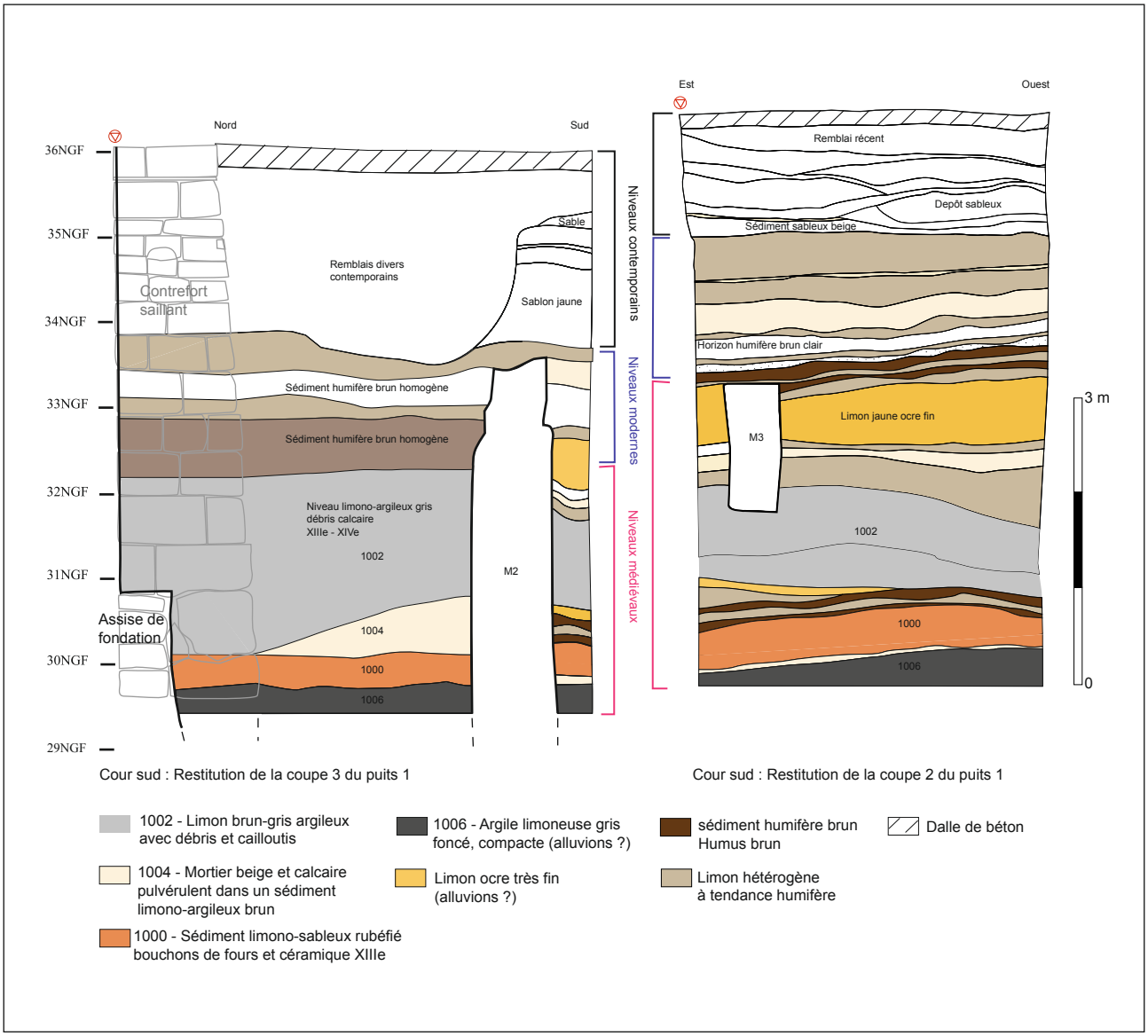


**Fig. 5** - Paris 5e «Collège des Bernardins». Restitution des coupes 2 et 3 du puits blindé réalisées en 2003, au pied du mur pignon sud du grand logis.
© S. Hurard (INRAP).

chargé de mortier de moins d'une dizaine de centimètres d'épaisseur font penser à de potentiels niveaux de circulation. Ils semblent correspondre à des phases successives d'apports sans remblaiements artificiels. Certains des niveaux à tendance humifère évoquent la présence d'espaces végétalisés ou en friches.

À partir de 33,20 m NGF, le sommet du mur médiéval M2 marque le début d'une distinction nette dans l'organisation stratigraphique des coupes 2 et 3. Alors que sur la coupe 3 la couche de sédiment humifère brun surmontant le niveau 1002 peut encore être attribuée au début de l'Époque moderne, celle-ci n'apparaît pas dans la coupe 2. On observe en effet au sud du mur M2 (coupe 2) un horizon limono-argileux jaune ocre à particules fines qui mesure près de 70 cm d'épaisseur. Un dépôt de même nature avait été observé dans le puits de la cour est, le long du bâtiment, et présentait en outre des fragments de moule d'eau douce. Son origine alluvionnaire est fort probable. Il peut s'agir d'un apport artificiel de matériaux visant à rehausser les sols. Cependant, il nous semble possible que ces dépôts soient le fruit d'un apport naturel lié à une ou plusieurs inondations successives. Les Bernardins, implantés dans la plaine alluviale de la Seine, à quelques mètres de la Bièvre, se trouvent en effet à l'époque médiévale dans les limites de crues décennales du système fluviatile (entre 29 et 31 m NGF). Ce dernier pouvait être sujet à d'importantes montées des eaux (1281, 1296, 1658). Ce dépôt d'origine alluvionnaire a visiblement été contraint par la présence du mur maçonné. Les observations menées dans le puits de la cour est, ainsi que le mobilier collecté dans ce dépôt, nous amène à proposer une attribution moderne, peut-être liée à la crue de 1658.

Les niveaux attribués à la période médiévale se déploient entre 32,50 et 28,70 m NGF, soit entre 3,20 m et 6,20 m de profondeur selon les coupes.

Le mur M2, mis en évidence lors de la réalisation du puits, se présente sous la forme d'une maçonnerie de 70 cm de large sur près de 4 m de haut. Il était constitué de libages calcaires irréguliers, liés au mortier de chaux. Son démontage a livré plusieurs blocs de réemploi, dont une base de colonne cylindrique. Orienté nord-ouest/sud-ouest et parallèle au canal de Bièvre, ce mur pourrait avoir été lié à un bâtiment identifié postérieurement lors du décaissement de la cour Sud en 2006 (PRIÉ, VIRÉ, opération 2006). La surveillance archéologique avait alors révélé la présence des niveaux de sol d'un bâtiment, rythmés par plusieurs bases de colonnes. Il pourrait s'agir du réfectoire ou des cuisines du complexe ecclésiastique. Nous envisageons également l'hypothèse que le mur puisse être un simple mur du clos.

L'absence de tranchée ou de puits de fondation de part et d'autre du mur M2 suggère que la construction de ce dernier, fondé dans les niveaux d'argile gris foncé 1006, est à peu près contemporaine du grand logis.

La formation des anthroposols s'opère de manière sensiblement différente de part et d'autre du mur M2. On observe d'importants phénomènes de remblaiement artificiel, organisé à l'époque médiévale, par apports successifs et massifs de matériaux divers. Ce phénomène de remblaiement semble se développer sur près de 3 m, jusqu'à 32,80/33 m NGF. Les observations recueillies permettent de démontrer qu'entre le milieu du XIII^e^ s. et le milieu du XIV^e^ s., plus de 3 m de matériaux sont accumulés au pied du logis et sur une partie de la cour Sud. On distingue trois apports essentiels qui, si l'on avait pu affiner les observations, auraient sans doute pu être distingués en une multitude d'apports différents.

Un épais niveau limono-argileux gris brun (1002) chargé en débris divers forme un remblai irrégulier d'1,50 m à 2 m d'épaisseur. Horizon hétérogène, il témoigne d'un apport artificiel massif et d'une véritable volonté d'exhaussement des sols aux abords du bâtiment, après sa construction. Les éléments céramiques identifiés dans ce niveau permettent de l'attribuer au courant du XIV^e^ s. au plus tard. Ce niveau, plus épais entre le mur pignon et le mur M2, est également observé au sud du mur M2 où il paraît moins régulier. Sous ce niveau sont observés deux modes distincts d'accumulation sédimentaire. Entre le mur pignon et le mur M2, la partie inférieure de la coupe stratigraphique se développe comme suit : un horizon limoneux gris riche en mortier et débris calcaires pulvérulent (1004) précèdant le niveau 1002. Il pourrait être issu des rejets liés à la construction d'une des maçonneries environnantes et de la préparation finale des blocs architecturaux. La première forme de dépôt observé au-dessus du socle alluvionnaire (1006) est un horizon limono-sableux, rubéfié, de couleur rouge orangé, extrêmement riche en tessons de céramique médiévale, en fragments de terre cuite, en débris de fours et prismes d'argiles portant empreintes de doigts et de pots (1000). Apparaissant à l'altimétrie de 30,50 NGF, ce niveau est observé sur plus d'une cinquantaine de centimètres jusqu'à l'apparition de l'argile alluvionnaire. Si l'on retrouve le même type de dépôt rubéfié (1000) au sud du mur M2, ce dernier est séparé du

niveau 1002 par une série de petites couches fines humifères plus ou moins homogènes. Ces niveaux intercalaires semblent témoigner de phases d'occupations intermédiaires entre les dépôts artificiels 1000 et 1002, où la cour semble connaître des périodes de végétalisation, peut-être synonymes d'une activité moins dense.

Le niveau rubéfié 1000 semble étalé de manière à peu près homogène, de part et d'autre du mur M2, sur plusieurs mètres de large vers le canal de Bièvre. Nous n'avons pu estimer son extension dans cette direction (fig. 6).

L'horizon limoneux très argileux gris foncé (alluvions 1006) apparaît aux alentours de 29,80 m NGF. Il semble former le plancher de la séquence stratigraphique historique. Aucun dépôt antérieur au XIII^e s. n'a été identifié, le niveau 1006 ayant été testé jusqu'à 28,50 m NGF.

Le décaissement de la cour Sud, réalisé en 2006 entre le canal de Bièvre et le mur M2, a préservé dans un premier temps les contextes stratigraphiques entre le mur M2 et le pignon du logis. La destruction du mur a été effectuée en novembre 2006, sous contrôle archéologique (HURARD, CLAUDE, RAVOIRE 2010). Cette intervention très ponctuelle a permis d'observer la banquette stratigraphique maintenue entre les deux maçonneries et de confirmer l'extension du dépôt rubéfié sur toute la longueur du pignon. Ce dernier a pu être fouillé en 2008, à l'issue des travaux de réhabilitation (fig. 7 et 8).

## FOUILLE DE REMBLAIS URBAINS EN RELATION AVEC LE CHANTIER DE CONSTRUCTION

La fouille de 2008 clôt la série des interventions archéologiques menées sur l'ancien Collège des Bernardins dans le cadre de la réhabilitation commandée par l'association diocésaine.

Menée après la construction d'un bâtiment en béton armé, à l'emplacement de l'ancien réfectoire entre le logis et le canal de Bièvre, la fouille a été limitée à une modeste surface de 35 m² (environ 11 × 3 m). Réduite à l'espace équivalent aux deux travées orientales, rythmées par les contreforts, la zone de fouille était enclavée entre le voile de béton armé du bâtiment de la cour sud et le pignon du logis. L'ancien emplacement du puits de sondage de 2003 était exclu de la fouille et les niveaux déjà oblitérés. Surplombée par les différentes parois des bâtiments, la zone fouillée s'est progressivement encaissée, passant de 4 à 6 m de profondeur (fig. 9 et 10).

**Fig. 6** - Paris 5^e « Collège des Bernardins ». Vue du niveau de remblai rubéfié 1000 en cours de dégagement à l'intérieur du puits blindé. Le massif de fondation saillant est placé à droite du cliché.
© S. Hurard (INRAP).

**Fig. 7** - Paris 5^e « Collège des Bernardins ». Démontage du mur médiéval M2 en 2006.
© S. Hurard (INRAP).

**Fig. 8** - Paris 5e «Collège des Bernardins». Vue générale de la cour sud et du pignon du logis en novembre 2006. Le mur M2 a été détruit et laisse entrevoir la banquette stratigraphique fouillée en 2008. © S. Hurard (INRAP).

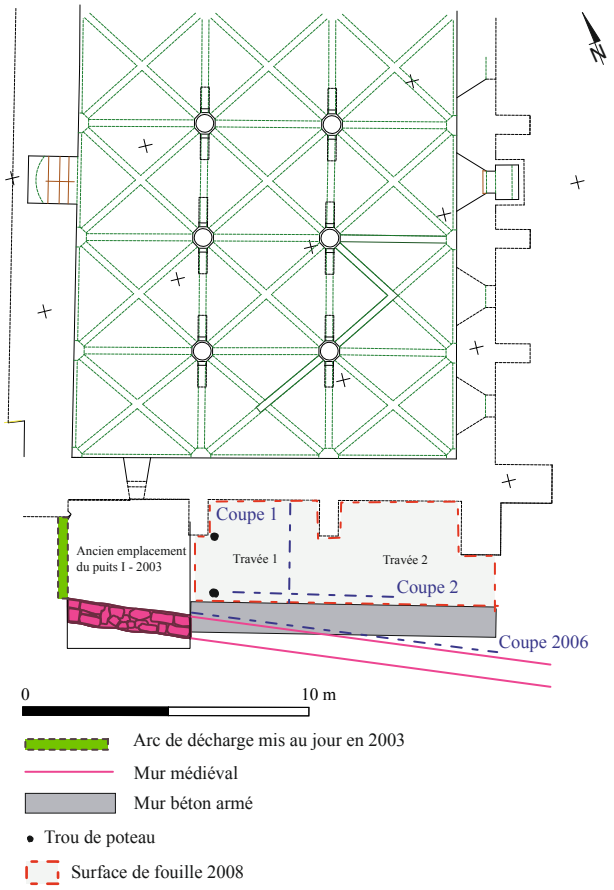


**Fig. 9** - Paris 5e «Collège des Bernardins». Plan de localisation de la zone de fouille de 2008 sur le pignon sud du logis. © S. Hurard (INRAP).

**Fig. 10** - Paris 5e «Collège des Bernardins». Zone de fouille en surplomb en fin d'intervention en 2008. Entre le mur pignon du logis à droite et une paroi en béton armé à gauche. © S. Hurard (INRAP).

L'épaisseur stratigraphique des niveaux archéologiques conservés atteignait plus de 2 m. Les niveaux fouillés ont été estimés à plus d'une cinquantaine de m³, dont 17 pour les horizons rubéfiés.

La fouille des contextes a permis d'affiner la lecture stratigraphique de ces dépôts, initiée lors de la réalisation du puits blindé, et de mettre en évidence les modes d'accumulation et les recharges successives de matériaux (fig. 11).

Le remblai supérieur 1002, conservé sur 1 mètre d'épaisseur, fut dégagé à l'aide de moyens mécanique. Caractérisé par un sédiment argileux gris, livrant régulièrement des indices céramiques, il a été attribué à la fin du XIIIe – courant du XIVe s. Le niveau 1004 composé d'un sédiment argileux gris chargé en débris calcaire et calcaire pulvérulent atteignait une dizaine de centimètres d'épaisseur. L'homogénéité de cette couche nous a amené à l'interpréter comme un niveau de chantier, lié à la construction des élévations du bâtiment et à la taille des éléments calcaire.

La fine couche de remblai 1003, dont la composition est proche de 1002, scelle un niveau compact de quelques centimètres d'épaisseur, composé de calcaire pulvérulent tassé, identifié comme un des niveaux de circulation de chantier. Ce niveau constitue le sommet des niveaux rassemblés sous l'US 1000. Constituée d'un millefeuille de couches plus ou moins rubéfiées, l'US 1000 a été fouillée manuellement. Elle suit le pendage du terrain formé par le substrat alluvionnaire. Son épaisseur fluctue donc et se réduit nettement à mesure que l'on va vers l'angle est du grand logis. Dans sa partie la plus épaisse, c'est-à-dire sur la travée 1, elle mesure jusqu'à 55 cm d'épaisseur. Elle est constituée d'un feuilletage de fines couches de quelques centimètres d'épaisseur, composée tantôt de sédiments rubéfiés extrêmement denses en céramique et en débris de fours (prismes d'argile cuits, de fragments de parois de fours de soles et de bouchons de fours), tantôt d'un sédiment gris argileux humifère où la céramique reste très dense. Si certaines zones sont clairement marquées par une concentration accrue de la céramique, le phénomène semble être surtout lié à la richesse différentielle de petits apports successifs.

Le niveau rubéfié 1000 apparaît à une quarantaine de centimètres sous le sommet du massif de fondation contre lequel il vient s'appuyer. Il montre clairement la postériorité du dépôt par rapport à la mise en place du massif de fondation saillant. Profondément ancré dans le substrat alluvionnaire argileux (1006) auquel succède le dépôt rubéfié, ce dernier a pu être observé jusqu'à 28,70 m NGF (fig. 12 et 13).

Deux trous de poteau ont été identifiés dans l'axe du contrefort ouest de la travée 1. Ils sont postérieurs au niveau rubéfié dans lequel ils sont creusés. Ils pourraient être les vestiges d'un échafaudage de chantier ou de toute autre installation temporaire.

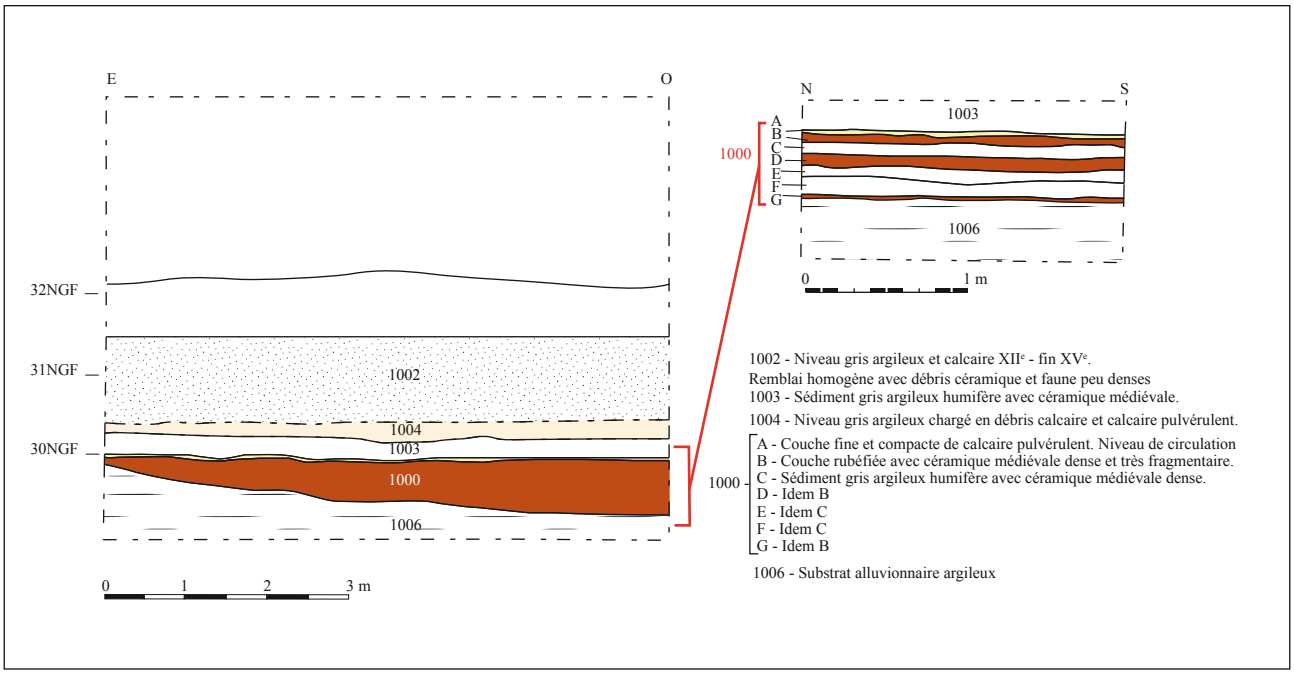


**Fig. 11** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Coupe stratigraphique de la zone de fouille de 2008.
© S. Hurard (INRAP).

**Fig. 12** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Travée 1 en cours de fouille. La travée 2 au second plan n'a pas encore été dégagée.
© S. Hurard (INRAP).

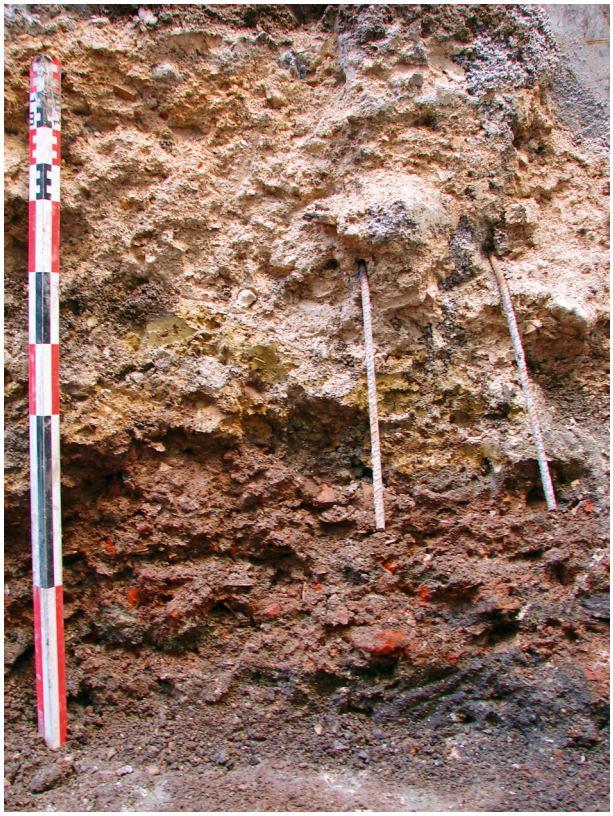

**Fig. 13** - Paris 5e « Collège des Bernardins ».
Détail des niveaux rubéfiés 1000 et 1004. Fouille de 2008.
© S. Hurard (INRAP).

Le phénomène, généralisé à l'ensemble du pignon sud du grand logis, n'a pas été observé sur les murs gouttereaux est et ouest. On le retrouve pourtant à l'intérieur du bâtiment sur le seuil de la porte d'accès au cellier où les mêmes matériaux sont utilisés pour rechaper les sols de manière ponctuelle.

Les niveaux rubéfiés sont de toute évidence postérieurs à la mise en place du massif de fondation. L'emploi de ces matériaux sur le pignon sud pourrait être révélateur d'une humidité plus importante de ce secteur proche du canal de Bièvre et de la nécessité éprouvée par les maîtres d'œuvre de recourir à cet expédiant afin d'assainir les sols du chantier. Il est également envisageable que cette pratique soit intervenue à un moment critique de la construction.

La datation communément admise pour la construction du grand logis, notamment à partir des données textuelles, se situe dans la fourchette 1245/1260. Les abondants éléments céramiques mis en évidence dans le niveau rubéfié 1000 semblent s'accorder, sur la foi des données typologiques, avec une datation plus tardive des dépôts, s'échelonnant du dernier tiers du XIIIe s. au deuxième quart du XIVe s. (v.1270/1325).

Plusieurs hypothèses peuvent être émises sur le décalage entre ces deux datations. Si la construction du bâtiment des moines a bien démarré vers 1250, il est probable que cette dernière se soit poursuivie sur plusieurs décennies. Les dépôts céramique n'ont peut-être été effectués que tardivement, lors de la construction des élévations hautes du logis. L'hypothèse la plus vraisemblable consiste à associer la mise en place de ce dépôt avec la construction et l'aménagement du bâtiment voisin, construit plus tardivement dans la cour sud, auquel pourrait appartenir le mur M2. L'analyse des dépôts de part et d'autre du mur montre une cohérence des dépôts postérieurs à la construction de ce dernier.

Ces dépôts montrent que sont organisés des exhaussements artificiels des abords du Collège, au moins jusqu'à la hauteur des niveaux de sols médiévaux du bâtiment, potentiellement vers 32 m NGF. Le remblaiement artificiel de ce secteur fait vraisemblablement l'objet d'une planification, induite par les volumes apportés et par la surface impliquée. Le remblaiement semble intervenir au terme d'une des phases d'aménagement de la cour sud, après

l'implantation du mur M2. La constitution de remblais urbains artificiels est ici directement attestée par la nature particulière des déchets apportés et fournissant le matériau nécessaire au rechapage et à l'assainissement des sols. Ces dépôts témoignent également de l'articulation entre les différents secteurs d'activité de la rive gauche.

UNE PRODUCTION POTIÈRE EN RIVE GAUCHE

La nature des dépôts, caractérisés par l'abondance des déchets céramiques, des matériaux rubéfiés et autres bouchons de fours, nous a rapidement persuadé qu'il s'agissait des déchets d'un atelier de potiers voisins. Certains éléments céramique étudiés portent des empreintes de panses de pot et ont pu faire office de cale dans la chambre de cuisson ou de colmatage pour la paroi du four.

La découverte de ces dépôts apporte de précieux éclairages, même indirects, sur l'industrie potière dans Paris et sur les relations entre cet artisanat et le chantier de construction médiéval (RAVOIRE 2011a). La présence d'ateliers de potiers à Paris au XIII^e^ s. n'était jusqu'à présent attestée que par les textes. La seule découverte archéologique, matérialisée par une tessonnière du XIV^e^ s. dans le quartier Saint-Paul, sur la rive droite (NICOURT 1986), n'avait permis ni de préciser l'éventuelle localisation de ces ateliers ni de caractériser leur production.

La densité et le volume observé ne font pas de doute sur l'extrême proximité de l'atelier de potiers qui fournit les déchets. La physionomie de la tessonnière nous a même amené à envisager l'hypothèse que l'atelier ait pu se situer dans l'emprise de la cour sud des Bernardins, ce qui ne semble pas avoir été confirmé lors du décaissement de la cour en 2006. C'est donc à proximité de l'enceinte Philippe Auguste, aux abords immédiats du clos des Bernardins, que nous envisageons la présence de l'atelier.

Jusqu'à la découverte du remblai de déchets de poterie du XIII^e^ s. du Collège des Bernardins, les traces archéologiques et les sources textuelles confirmaient la présence de potiers de terre sur la rive gauche de la Seine seulement à partir du XVI^e^ s. Les rebuts de cuisson, découverts fortuitement rues Lhomond et d'Ulm, dans l'ancien faubourg Saint-Marcel, dataient en effet des XVI^e^ et XVII^e^ s. (NICOURT 1986).

Les sources judiciaires et notariales disponibles à partir du XVI^e^ et jusqu'au XVIII^e^ s. indiquent que des potiers de terre se trouvaient dans les faubourgs Saint-Marcel et Saint-Victor (sud-est) et dans une moindre mesure dans le faubourg Saint-Germain (sud-ouest) (COYECQUE 1905; RAVOIRE 2011a).

Au faubourg Saint-Marcel, les principales mentions topographiques concernent l'axe qui, de la porte Bordelle, remonte la rue Mouffetard et conduit au village voisin de Gentilly. L'on a ainsi des potiers dans la rue Mouffetard, autour des paroisses Saint-Médard et Saint-Hippolyte. Ils sont aussi installés le long des autres axes de sorties de la capitale, aux abords de la porte Saint-Victor qui conduit à l'abbaye du même nom, mais surtout plus au sud, dans le faubourg Saint-Jacques, autour de la porte Saint-Jacques et de la porte Sainte-Geneviève. L'installation des potiers au sein du rempart de Philippe Auguste au bas Moyen Âge peut être envisagée par la découverte des dépôts du Collège des Bernardins. Des mentions modernes de potiers dans Paris intra-muros laissent penser que, même si la majorité d'entre eux étaient installés dans les faubourgs, plusieurs étaient établis dans la ville même, comme cela a été observé en rive droite (PEIXOTO, RAVOIRE 2011; RAVOIRE 2011b). C'est ainsi que nous avons des potiers près de la Seine, rue Maubert, rue de la Bûcherie (paroisse Saint-Séverin) et, en remontant la montagne Sainte-Geneviève, dans la rue Bordelle (paroisse Saint-Étienne-du-Monts) qui est près de la porte du même nom.

Mais surtout, ce sont la présence de potiers dans la «Grand rue» (paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet) et son prolongement dans la «rue Saint-Victor», rues qui bordent le Collège des Bernardins, qui permet d'émettre l'hypothèse que les rejets de productions utilisés pour la construction du Collège venaient d'une officine sans doute voisine de celui-ci.

Si les artisans de la poterie de terre paraissent disséminés dans leurs ateliers le long de certaines rues, leur regroupement dans des secteurs privilégiés tels que des enclos seigneuriaux leur permet de ne pas dépendre des jurés parisiens. C'est le cas des bourgs de Saint-Germain-des-Prés et de la châtellenie de Vaugirard où étaient implantés les tuiliers parisiens sur la rive gauche de la Seine (GOUZOUGUEC 2006, p. 215-216). L'implantation de potiers dans l'enclos des Bernardins paraît donc tout à fait probable.

Les potiers étaient installés dans des « hostels », simples maisons urbaines (PEIXOTO, RAVOIRE 2011), le long des rues qui toutes convergeaient pour se rendre vers les principaux lieux d'extraction de l'argile et du sable qui se trouvaient dans les faubourgs de Notre-Dame-des-Champs (COYECQUE 1905) et de Saint-Germain-des-Prés et surtout dans les villages de Gentilly, d'Arcueil et peut être de Vanves où furent récemment fouillés des ateliers de

potiers antiques et du haut Moyen Âge. D'autres lieux d'extraction sont également mentionnés, par exemple en 1659 « devant l'hôpital Saint-Anne au Faubourg Saint-Marcel ». L'examen de quelques actes notariés des XVI^e^ et XVII^e^ s. permet d'étayer l'hypothèse d'une implantation intra-muros des potiers dans la ville au XIII^e^ s. dans la partie est du quartier de l'université, autour notamment des enclos des Bernardins et de l'abbaye Sainte-Geneviève. Dans le cas des Bernardins, l'acheminement de l'argile devait se faire par voie terrestre *via* la rue Saint-Victor puis la rue bordant les remparts pour rejoindre la rue Mouffetard, principale artère conduisant des argilières de Gentilly aux ateliers de potiers de la capitale.

La présence d'ateliers de potiers à proximité immédiate du chantier de construction met en lumière une occupation plus importante que reconnue jusqu'alors dans ce secteur de la rive gauche qui est sans doute un corollaire de la présence de l'abbaye Saint-Victor et du Collège des Bernardins, et éclaire vraisemblablement la rapidité de l'urbanisation de ce secteur dès le XIII^e^ s. Il est fort probable que les ateliers aient fourni la céramique de consommation aux deux établissements.

## TYPO-CHRONOLOGIE D'UNE TESSONNIÈRE MÉDIÉVALE DE LA RIVE GAUCHE PARISIENNE

La découverte du dépôt céramique fournit un témoignage précieux, bien qu'indirect, sur une production céramique parisienne de la seconde moitié du XIII^e^ s.

L'examen du mobilier issu des campagnes de sondages de 2003, 2006 et de la fouille de 2008 permet de mieux cerner la nature de la production céramique. Il s'agit en tout de 212 kg de céramique présentant un taux de fragmentation important (24 000 tessons).

Le matériel céramique recueilli se compose de fragments de vaisselle, d'éléments de canalisation et de mobilier résiduel. Quelques éléments en argile cuite, bouchons, système de calage, liés à la cuisson des récipients céramique dans le four ont également été prélevés.

### PÂTES ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : REBUTS DE CUISSON ET REJETS D'ATELIERS

De nombreux tessons présentent les défauts caractéristiques d'accidents liés à la confection des céramiques : cassure en cours de séchage ou en cours de cuisson, cuisson mal conduite, ... Certains portent la trace de réparations, de colmatages à l'argile visant à consolider fissures ou faiblesses apparues après séchage. D'autres ont subi une surcuisson. Ces derniers constituent une part importante des récipients mis au rebut (tessons grésés, glaçure imparfaite, boursouflée, craquelée ou de mauvaise couleur). De nombreux tessons à glaçure portent également des traces de glaçure sur une ou plusieurs de leur tranche, résultat d'une fissuration en cours de cuisson et de l'infiltration de la glaçure. Parmi les tessons mis au rebut, un certain nombre présentait des surfaces ayant été au contact avec de l'argile rubéfiée (fig. 14).

**Fig. 14** - Paris 5^e^ « Collège des Bernardins ». Exemples de tessons portant d'importantes traces de rubéfaction et d'altération des surfaces.
© C. Claude (INRAP).

Toutes ces pièces, déformées, surcuites, ébréchées, cassées, jugées impropres à la vente, ont été mises à l'écart et abandonnées, formant alors probablement un important dépotoir de surface au sein duquel ont également été rejetés de nombreux éléments de terre cuite (bouchons de fours, tuiles plates, canalisations) (fig.15).

Les pâtes sont ici toutes de teintes claires, cuites en atmosphère oxydante. Les couleurs des tranches varient du blanc-beige au beige rosé et plus rarement au rose. Les surfaces des tessons, quand elles n'adoptent pas la même couleur que la tranche, varient du beige rosé au jaune. Il s'agit de pâtes sableuses, aux inclusions siliceuses de petites tailles et régulièrement réparties dans la matrice argileuse. Le critère de couleur ne s'avérant pas pertinent, l'ensemble du mobilier a été scindé en deux lots : celui des pâtes à décor de glaçure et les autres, qu'elles soient peintes ou non.

**Fig. 15** - Paris 5e « Collège des Bernardins ».
Bouchons de fours en terre cuite. © C. Claude (INRAP).

Une fois le tri par grandes catégories de pâtes réalisé, plusieurs méthodes de comptage ont été mises en œuvre. Tous les tessons ont été dénombrés un à un (NR : Nombre de Reste) et pesés par ensemble. Afin d'appréhender au plus juste les proportions des différentes formes les unes par rapports aux autres sans tenir compte de leur fragmentation, la méthode de comptage la plus appropriée à ce type de lot est celle du Nombre Équivalent Vase (NEV). Cette méthode nécessite la mesure de chaque angle formé par le fragment de bord (mesure prise en fonction du diamètre d'ouverture du récipient) divisée ensuite par 360. Le résultat ne correspond pas à la quantité réelle de récipients mais à un « équivalent ». 387 individus ont ainsi été recensés, tout type confondu.

### DIVERSITÉ DES FORMES IDENTIFIÉES ET LEUR ÉQUIVALENCE AVEC LES RÉCIPIENTS PARISIENS DÉJÀ CONNUS

La définition des principaux types de formes identifiées s'est faite sur la base des travaux en cours menés dans le cadre du Projet d'Activité Scientifique sur la chrono-typologie de la céramique médiévale et moderne en Île-de-France sous la responsabilité de Fabienne Ravoire (INRAP). La forme la plus produite ici est le pichet (44 %), suivi de l'oule (34 %). Coquemar, cruche et tasse représentent près de 6 %. Poêlon, jatte, lampe constituent moins de 5 % de l'échantillon.

Ces différents récipients correspondent à ceux déjà connus à Paris provenant de dépotoirs dits de consommation comme ceux fouillés au Louvre dans la Cour Carrée ou la Cour Napoléon (Plaisirs et manières de table, 1992 ; RAVOIRE, MONNET 1992 ; BRUT 1994), sur le parvis Notre-Dame (NICOURT 1986), dans la cave du Collège des Bernardins (NICOURT 1986), au Collège de France (ORSSAUD 2003), au boulevard Saint-Marcel (Cent ans d'histoire de Paris, 1999), à la rue de la Collégiale (BRUT, LAGARDE 1993), au Boulevard Sébastopol (PEIXOTO, CELLY 1998), à la rue de la Bourdonnais (PEIXOTO 2009), à l'Îlot d'Arras (PACCARD 1992), ... Bien que très fragmentaires aux Bernardins, leur état de conservation importe donc peu dans la mesure où ils nous sont familiers. C'est la combinaison et l'assemblage des différents types les uns avec les autres qui nous intéressent ici et leur lien stratigraphique avec les phases de construction du bâtiment.

### Les formes fermées

Il s'agit de récipients destinés à la cuisson, la conservation, le transport et le service des liquides. Ils peuvent être décorés sur leur panse de flammules, peinture réalisée à l'aide d'un pinceau à plusieurs branches ou recouverts d'une glaçure.

Les différents types de vases à décor de flammules sont les oules, les coquemars et les cruches.

- Les oules, récipients polyvalents (cuisson sur les braises et conservation des denrées), sont des formes fermées démunies de moyen de préhension. Les panses, bien que non remontées, présentent vraisemblablement des profils globulaires. On distingue deux types d'oules au sein de l'échantillon, l'une à bord débordant et l'autre à bord en bandeau. La première est fermée par une lèvre simple de section triangulaire (fig. 16, nos 1-4). De multiples variations consistent en des modifications du parement latéral ou supérieur, vertical ou oblique, avec ou sans gorge, et reflètent la diversité des tours de main et la multiplicité des fournées. Aucun bec verseur n'a été observé. Les diamètres d'ouverture varient entre 10 et 22 cm, les oules les plus représentées étant celles dont le diamètre est compris entre 14 et 17 cm. 43,9 oules ont été comptabilisées sur l'ensemble du

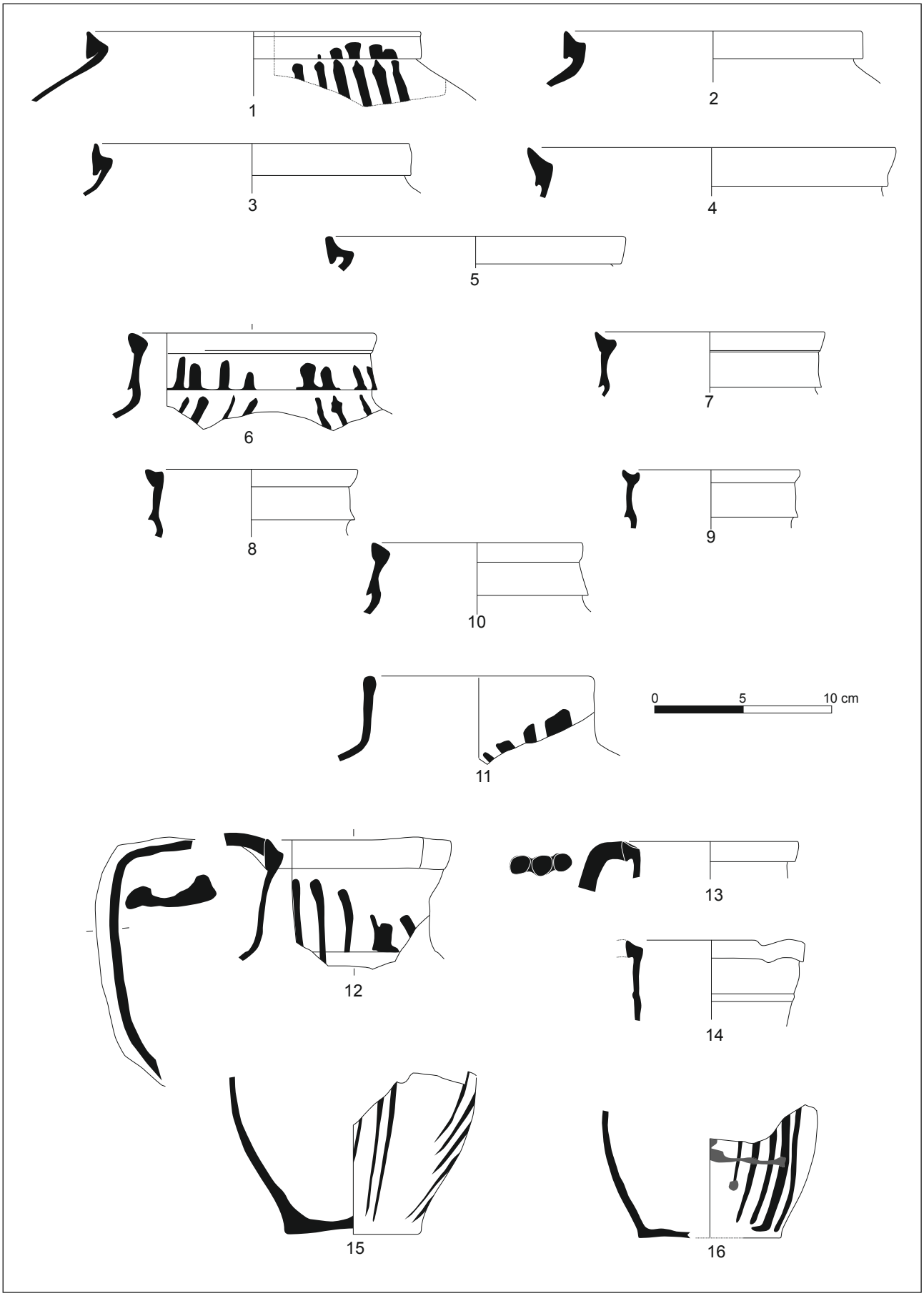


**Fig. 16** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Récipients à décor de flammules : oules, coquemar et cruches.
© C. Claude (INRAP).

niveau rubéfié. Elles représentent sur l'ensemble de la couche 11 % des récipients identifiés. Ce type d'oule se rencontre sur les sites franciliens entre le XIIIe et le début du XIVe s. (NICOURT 1986, p. 212 ; BRUT, LAGARDE 1993, p. 117).

Le second type d'oule présente un bord plus haut et mouluré formant un bandeau (fig. 16, nos 6-10). La mouluration supérieure est de section le plus souvent triangulaire avec un parement externe vertical ou légèrement rentrant (no 10). Le bandeau est faiblement débordant. Les diamètres d'ouverture varient de 8 à 15 cm et sont globalement moins importants que ceux d'oules du premier type. Les modules les plus représentés sont les oules de taille moyenne dont l'ouverture oscille entre 10 et 13 cm. Les deux types d'oules, de modules différents, paraissent donc complémentaires au sein d'une batterie de cuisine. Quelques bords présentent un départ de bande d'argile rapportée prenant naissance sous le bandeau : il s'agit de bandes disposées verticalement sur toute la hauteur des panses des oules de grande capacité volumétrique afin de les renforcer. Un ensemble de 90,9 individus ont été comptabilisés ce qui représentent 23,4 % des récipients reconnus. Ce type d'oule est très présent dans les contextes médiévaux franciliens et parisiens entre les XIIe et XIIIe s. et se raréfie au XIVe s. au profit du coquemar.

- Le coquemar est une forme fermée à bord haut et droit, quelquefois convexe, munie d'une anse ovale fixée sur le col et à la panse (fig. 16, no 11). La lèvre est le plus souvent confondue avec le col et forme un simple épaississement interne et/ou externe. Les diamètres d'ouverture observés varient de 8 à 14 cm, les plus fréquents sont entre 10 et 13 cm. Au total 22,8 coquemars ont été comptabilisés, ce qui représente 5,9 % de l'ensemble des récipients identifiés. Ce type de coquemar est généralement daté de la deuxième moitié du XIIIe - début du XIVe s. (BRUT, LAGARDE 1993, p. 117 ; GUADAGNIN 2007, p. 281 et 309).

- La cruche, forme fermée destinée au service ou au stockage des liquides, est munie d'une anse plate asymétrique et large, et d'un col haut (fig. 16, nos 12-14). La lèvre est pincée à l'opposé de l'anse pour former un bec. Une anse, constituée de trois boudins juxtaposés, mise au jour lors du diagnostic de 2003, est totalement atypique au sein de cet échantillon (fig. 16, no 7). Les largeurs des anses varient de 3,1 à 8 cm, ce qui permet d'envisager de gros écarts entre le module le plus important (dont l'anse mesure 8 cm) et le plus petit. Nous sommes dans ce dernier cas face à des « cruchons ». Les diamètres d'ouverture des cruches varient de 9 à 14 cm, les modules les plus fréquents étant les médians, à savoir 10 et 11 cm. Au total 22 cruches ont été comptabilisées soit 5,7 % des récipients identifiés.

Les formes fermées à couverte externe de glaçure sont destinées au service de table et des liquides exclusivement : il s'agit de pichet ou de bouteille. Il ne semble pas que les récipients glaçurés aient été cuits ici en deux étapes : aucun tesson susceptible d'avoir appartenu à un biscuit n'a été identifié au sein de cet ensemble.

- Le pichet est une forme fermée, à col haut, sans bec, à une anse et recouvert d'une glaçure verte ou jaune (fig. 17). De nombreux pichets sont recouverts d'une glaçure marron, résultat d'une sur-cuisson et d'une modification de la couleur de la glaçure, vraisemblablement en raison de leur mise au rebut. Le pichet est le récipient le plus représenté au sein de la tessonnière : 171 individus, soit 1 145 fragments de bords, ont été comptabilisés avec la méthode du Nombre Equivalent Vase, ce qui représente 44 % des récipients identifiés. En donnée réelle, nous avons 276 attaches basses de l'anse et 277 attaches hautes, donnant ainsi une vision plus juste de la quantité de pichets rejetés ici. Deux types de pichets ont été reconnus : l'un, majoritaire (99,5 % des pichets), présente une lèvre triangulaire, l'autre, totalement anecdotique, est à lèvre confondue avec le col.

Le premier type de pichet offre une lèvre saillante à section triangulaire plus ou moins étroite (fig. 17, nos 1-5). La lèvre est soulignée sur le col par une série de moulurations qui peuvent prendre l'aspect de fines arêtes. L'anse est de section cylindrique avec ou sans gorge sur son parement supérieur, et munie d'un poucier à ergot. Elle est fixée sur le col par un tenon le perforant. Bien qu'aucun n'ait été remonté, il s'agit de pichets pour la plupart élancés : leur base, resserrée, est marquée d'un ou deux filets.

L'échantillon correspond à une production standardisée de pichets où les diamètres d'ouverture varient entre 8 et 11 cm, les plus représentés étant ceux de 9 à 10 cm. Ils sont recouverts d'une glaçure verte, jaune ou marron, couvrante ou partielle. La glaçure est partielle lorsque la lèvre et une partie de la base restent brutes. Ces pichets portent sous leur glaçure des éléments rapportés, parfois colorés, animant et scandant la surface de la panse mais également le col, la panse ayant été dans quelques cas préalablement engobée (fig. 18). Jusqu'à présent, les productions à couverte d'engobe sous une glaçure étaient connues à Rouen (Seine-Maritime) et à Poissy (Yvelines) (BOIVIN, DUFOURNIER, LECLERC 1996, p. 63) : les quelques tessons retrouvés dans

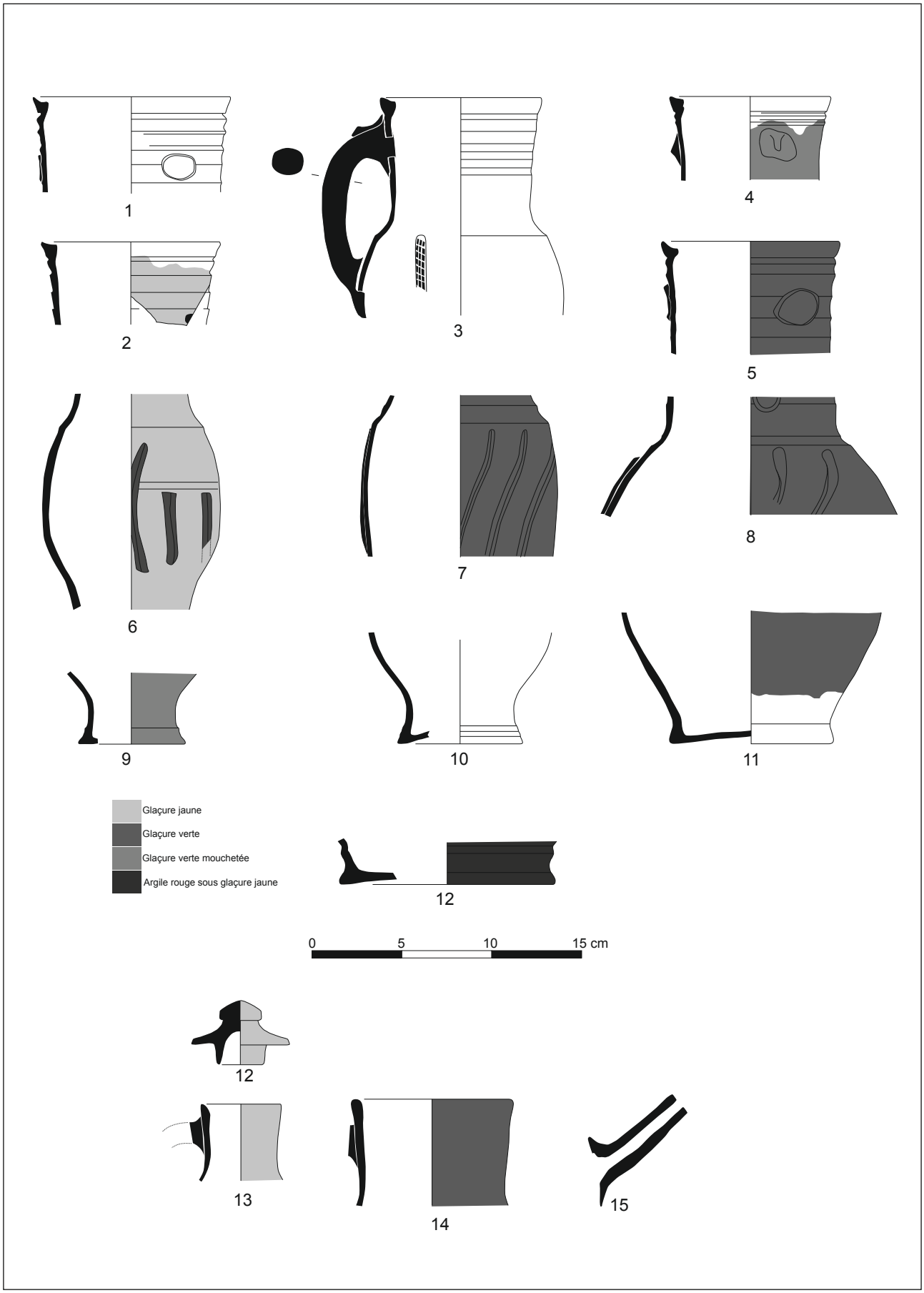


**Fig. 17** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Récipients à décor de glaçure externe : pichets.
© C. Claude (INRAP).

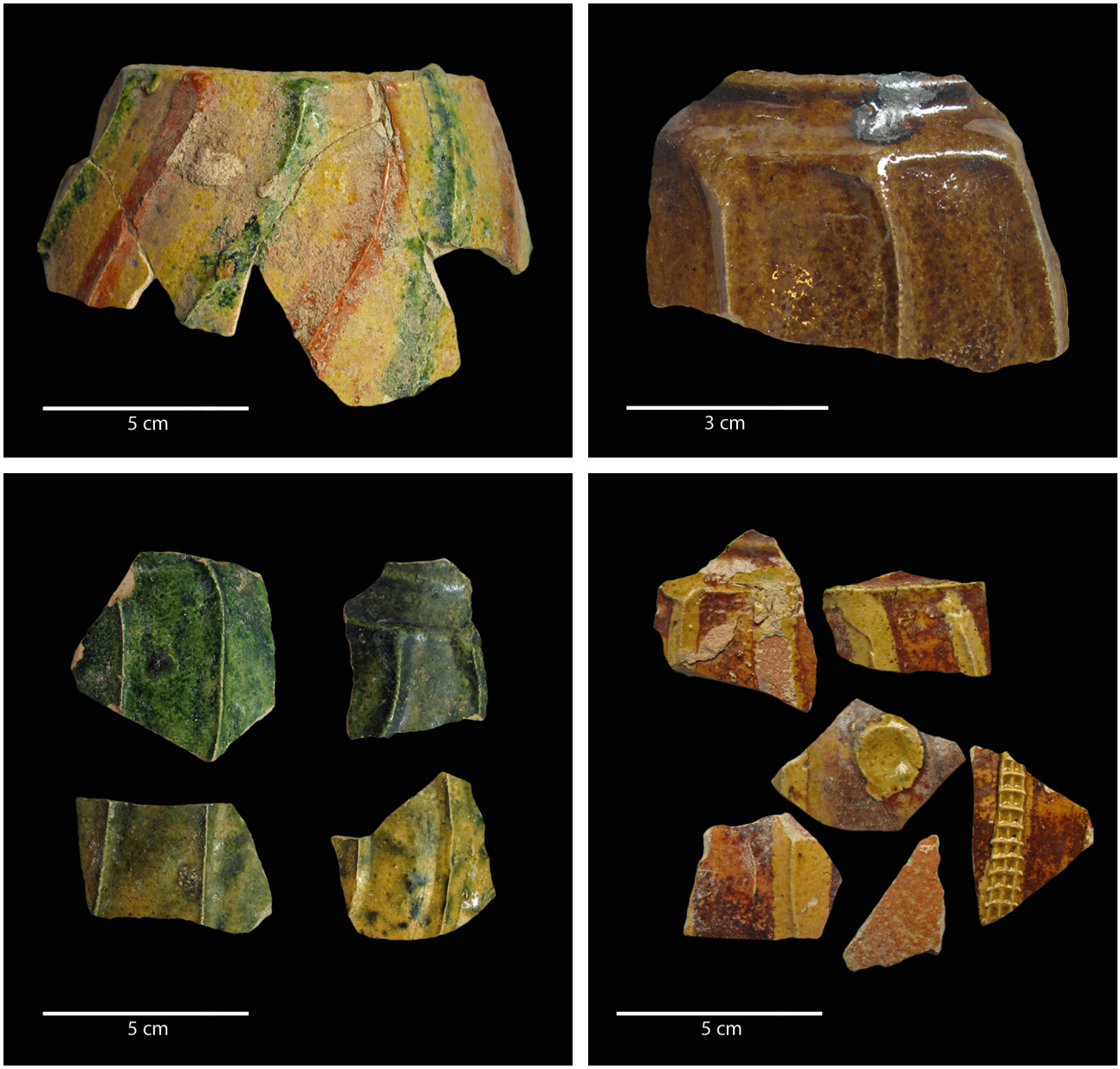


**Fig. 18** - Paris 5e «Collège des Bernardins». Panses de pichets à décor de bandes rapportées, sous glaçure jaune ou verte et sur parois exceptionnellement engobées. © C. Claude (INRAP).

la tessonnière des Bernardins attestent-ils d'une production engobée parisienne ou de simples échantillons venus d'ailleurs ?

Les décors plastiques consistent en des bandes d'argile appliquées plus ou moins fines, et en quelques pastilles. Les bandes sont de section triangulaire ou à décor de molette principalement en fin damier, et exceptionnellement losangique. Rectilignes ou sinueuses, elles prennent naissance à la liaison du col et de la panse avec parfois un empâtement empiétant sur le col. Les pastilles, coniques ou plates, en argile claire ou rouge, sont appliquées sur le col ou sur la panse. Toutes les formes d'appliques, bandes de section triangulaire, bandes à décor de molette, pastilles, se retrouvent donc en alternance, ou pas, sur les panses de pichet sous glaçure verte ou sous glaçure jaune à marron (fig. 19). La glaçure jaune, par sa transparence et sa clarté, offre la possibilité de jouer avec la polychromie, alternative que ne permet pas la glaçure verte. Un ensemble de tessons (entre 3 et 6 % des panses glaçurées) est ainsi à décor polychrome, soit bicolore (combinaison du rouge et du jaune), soit tricolore (combinaison du rouge, du vert et du jaune). Toutes les compositions sont possibles. Un fond de pichet mérite une attention particulière (fig. 17, nº 12). Il est en pâte bicolore, rouge et beige, composé de deux argiles différentes. L'argile rouge est placée sur l'extérieur du récipient

afin de créer, sous la glaçure couvrante, un aspect rouge orangé brillant. Nous ne pouvons déterminer s'il s'agit d'un élément résiduel ou d'un essai raté.

Ces pichets sont très bien connus depuis l'étude réalisée par Jacques Nicourt sur les céramiques médiévales parisiennes (NICOURT 1986). Tous les décors énumérés ci-dessus y sont référencés par classe et se retrouvent sur la plupart des pichets glaçurés retrouvés à Paris et dans sa périphérie. La fourchette chronologique de ces différents pichets oscille entre le deuxième quart du XIII^e^ s. pour les pichets à glaçure verte et décor de bandes rapportées sans estampage (NICOURT 1986, p. 323), et pour certains pichets polychromes jusqu'au début du XIV^e^ s. (BRUT, LAGARDE 1993, p. 93), voire le milieu du XIV^e^ s. (Plaisirs et manières de table aux XIV^e^ et XV^e^ siècles 1992, p. 139).

- Deux pichets à lèvre confondue ont été inventoriés dont l'un de tout petit module (fig. 17, n^os^ 13 et 14). L'un est glaçuré jaune, l'autre vert. La lèvre est formée par un simple épaississement interne. Il s'agit d'un type peu courant. À Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), quatre pichets à panse globulaire, col lisse et lèvre arrondie, ont été retrouvés en contexte de production et sont simplement recouverts d'une glaçure externe sans aucun autre décor (MEYER-RODRIGUES, ORSSAUD 1995, p. 67). Un petit couvercle à emboîtement et tenon de préhension totalement recouvert de glaçure jaune paraît être adapté au pichet à lèvre confondue de petit modèle (fig. 17, n^o^ 12).

Parmi les éléments atypiques, deux goulots cylindriques ont été identifiés. Appartenant à un type de pichet muni d'un bec tubulaire fixé sur la panse, appelé « chevrette », l'un porte la trace d'un colmatage à l'argile (fig. 17, n^o^ 15). Des fragments de panses très richement décorées ont également été mis au jour, paraissant appartenir à un ou deux récipients (fig. 20 ; fig. 21, n^o^ 5). Ils sont recouverts intérieurement et extérieurement d'une glaçure jaune. Le décor semble s'organiser en registres verticaux délimités par des bandes triangulaires glaçurées vertes ou des superpositions d'écailles vertes ou rouges. À l'intérieur de ces registres se développe un autre décor avec des grappes et des feuilles, … Ces éléments de panses pourraient avoir appartenu à un pichet ou

**Fig. 19** - Paris 5^e^ « Collège des Bernardins ». Panses de pichets à bandes rapportées et à décor de molette en damier.
© C. Claude (INRAP).

**Fig. 20** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Panses à décor d'écailles, grappes et bandes d'argile.
© C. Claude (INRAP).

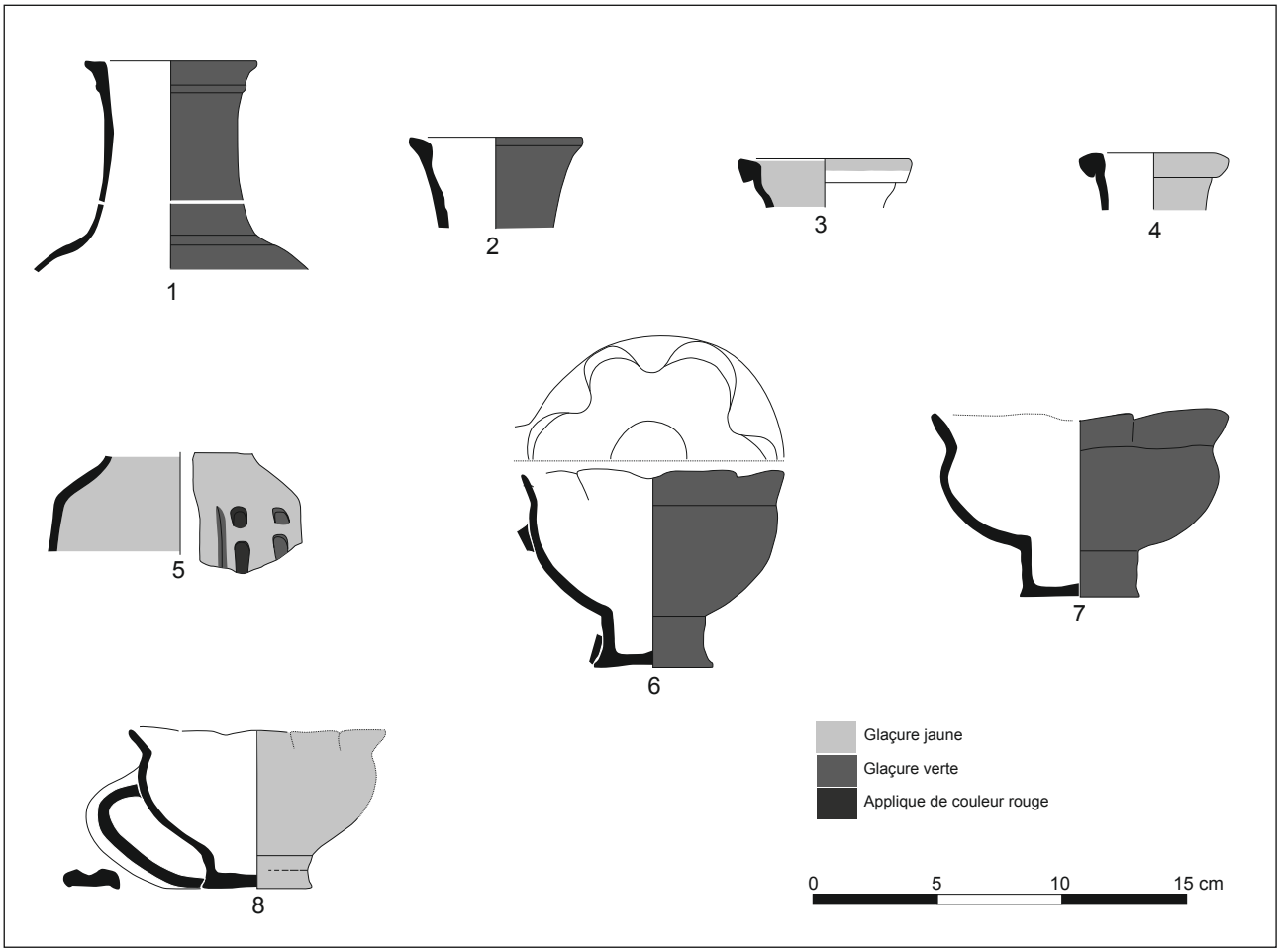


**Fig. 21** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Autres récipients à décor de glaçure externe : bouteille et tasse.
© C. Claude (INRAP).

une aiguière, en tout cas à un récipient à fonction ostentatoire. De tels décors sont exceptionnels : dans le dépotoir de l'abbaye de Maubuisson (Saint-Ouen l'Aumône, Val-d'Oise), un pichet présentant un décor de pommes de pin ou grappes en alternance le long d'une tige est daté du XIVe s. (DUREY-BLARY 1993, p. 72 et 139). À Paris, des fragments de pichets trichromes à décor d'écailles ont été retrouvés dans la fosse 1 du parvis Notre-Dame, alors datés du deuxième quart du XIIIe s. (NICOURT 1986, p. 221 et 325) ou encore dans la cave de la rue de la Bourdonnais datés du début du XIVe s.

- La bouteille est un récipient dépourvu de moyen de préhension et d'élément verseur, à embouchure resserrée formant un goulot. Il s'agit d'une forme peu représentée au sein de l'échantillon (0,58 % de l'ensemble). On distingue deux principaux types : une bouteille à col haut et lèvre faiblement saillante à glaçure verte externe couvrante (fig. 21, nos 1 et 2), et une à lèvre saillante et glaçure jaune (fig. 21, nos 3 et 4). La bouteille à col haut est attestée en contexte de production à Fosses à la fin du XIIIe et au début du XIVe s. (GUADAGNIN 2007, p. 314) et à Paris au XIIIe s. dans une des fosses de la fouille du Parvis de Notre-Dame (NICOURT 1986, p. 207). Celle à lèvre saillante et glaçure jaune de la fosse de la rue de la Collégiale est attribuée à l'extrême fin du XIIIe - début du XIVe s. (BRUT, LAGARDE 1993, p. 93 et p. 116, no 4).

### Les formes ouvertes

Il s'agit de récipients destinés à la cuisson, la préparation et au service. Ceux destinés à la cuisson et la préparation sont le plus souvent glaçurés intérieurement pour des raisons pratiques (poêlon, jatte, lèchefrite), tandis que ceux destinés exclusivement au service (tasses) sont recouverts d'une glaçure externe pour des raisons esthétiques.

- Le poêlon est une forme tronconique basse, plus large que haute, munie d'un manche creux. Les parois sont rectilignes, pour les grands modules, et arrondies pour les plus petits. Elles sont recouvertes intérieurement d'une glaçure jaune plus ou moins couvrante et épaisse. Un seul poêlon de petit module présente un profil archéologiquement complet (fig. 22, no 3). Le manche est hélas en partie manquant. Les tailles des poêlons varient à l'ouverture entre 12 et 26 cm. Les fonds sont plats ou très légèrement rentrants. Les manches intacts mesurent entre 5,4 et 10 cm : ils sont fixés soit sous la lèvre (nos 2 et 3), soit sur la lèvre (no 1). Si les premiers sont généralement rattachés à un type ancien, ceux à manche oblique fixé sur la lèvre sont communément datés du XIVe s. (ORSSAUD 2003, p. 205). Neuf individus ont été comptabilisés soit 2,3 % des récipients identifiés. Un comptage en Nombre Minimum d'Individus [NMI] sur les manches donne un total de 26 individus. Le poêlon mentionné dans le Mesnagier de Paris, vers 1393, est lié à la cuisson des préparations liquides, mais a pu également servir pour la présentation et le service de table.

- La jatte, récipient de grand diamètre, est typologiquement semblable au poêlon, mais se distingue par des dimensions plus importantes, l'ajout d'une bande d'argile rapportée sous le bord et le remplacement du manche par deux anses plates opposées. Les diamètres d'ouverture varient de 30 à 47 cm. L'intérieur est recouvert le plus souvent d'une glaçure jaune, fine et partielle. Au total 2,34 jattes ont été comptabilisées soit 0,6 % des récipients identifiés (fig. 22, nos 4 et 5).

- Quatre bords correspondant à deux individus attestent de la présence, très marginale, de lèchefrite au sein de cet ensemble. C'est un récipient plat, allongé et de forme quadrangulaire, utilisé pour recueillir les graisses lors de la cuisson. Ce récipient est attesté à Saint-Denis au début du XIVe s. (MEYER-RODRIGUES, ORSSAUD 1995, p. 68), ainsi qu'à Paris (RAVOIRE, MONNET 1992, p. 54) et à Fosses (Val-d'Oise) vers la fin du XIIIe – début du XIVe s. (GUADAGNIN 2007, p. 313).

- La tasse est formée d'une coupelle sur pied cylindrique munie d'une anse plate à replis, fixée sur la base et au-dessus de l'*extremum* de la panse (fig. 21, nos 6, 7 et 8 ; fig. 23 ; fig. 24). La lèvre est pincée pour former des lobes. Quelques rares exemplaires complets, dont la hauteur varie de 6 à 8 cm environ, permettent d'observer une alternance de petits et grands lobes. Ils sont recouverts extérieurement de glaçure verte ou jaune. Les diamètres d'ouverture d'une extrémité du lobe à une autre varient de 11 à 13 cm. Un total de 28 % des fragments de bords sont recouverts d'une glaçure jaune le plus souvent piquetée de points noirs, et 72 % d'une glaçure verte. Les tasses représentent 5,8 % de l'ensemble des récipients identifiés. La hauteur de la tasse et la couleur de la glaçure étaient jusqu'à présent des critères de datation souvent retenus : les tasses les plus anciennes sont plus hautes et moins trapues que celles du XIVe s. Vertes au XIIIe s., elles deviennent jaunes au XIVe s. Ici, les deux cas de figures se retrouvent simultanément.

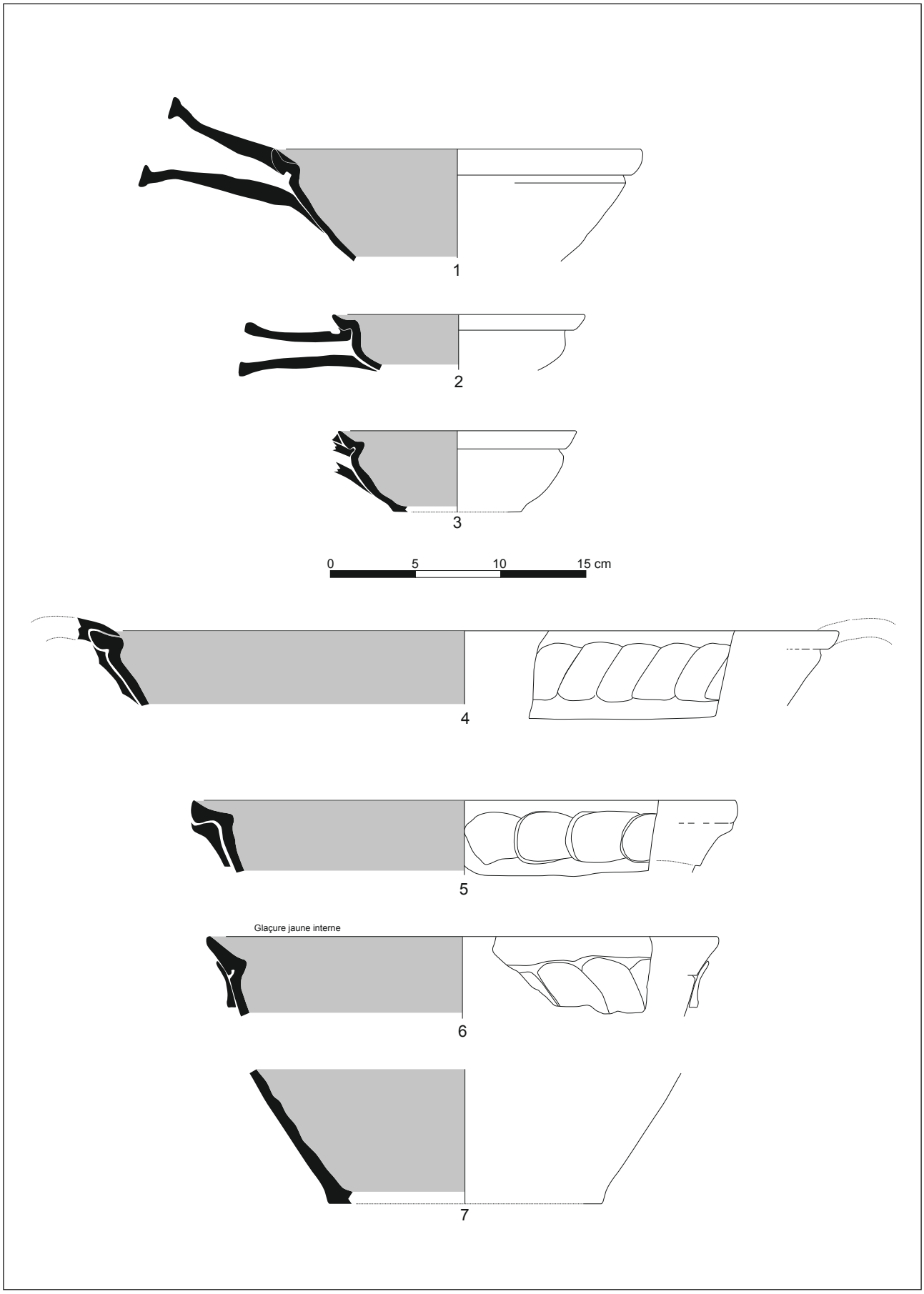


**Fig. 22** - Paris 5e «Collège des Bernardins». Poêlons et jattes.
© C. Claude (INRAP).

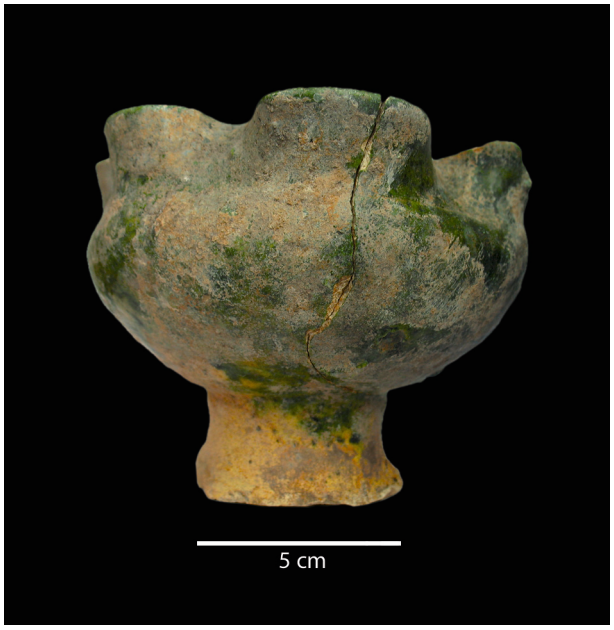


**Fig. 23** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Tasse polylobée, déformée, à glaçure verte.
© C. Claude (INRAP).

**Fig. 24** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Pieds de tasses polylobées.
© C. Claude (INRAP).

### Autres objets

Trente lampes (NMI) ont été mises au jour. Recouvertes intérieurement d'une glaçure jaune, elles se composent d'un réservoir à combustible muni ou non d'un pied.

Les lampes dont le réservoir n'a pas de pied sont terminées par un appendice plein (fig. 25, nos 1 et 2). Elles sont minoritaires. L'une d'entre elles porte des traces de combustion et témoigne d'une utilisation n'appartenant pas aux rebuts de cuisson. Une autre, à appendice double, est archéologiquement complète. Leur réservoir est de 30 ml. Ce type de lampe apparaît vers la fin du XIe s., se généralise au XIIe s. et perdure tout au long du XIIIe s. (LEFÈVRE, MEYER 1988, p. 109).

Les principales lampes retrouvées dans cet ensemble sont sur pied, muni très rarement d'une coupelle intermédiaire. Ce pied, tourné distinctement du réservoir, se termine par une base élargie, formant le plus souvent un réceptacle. Deux types de lampes peuvent être distingués en fonction de leur réservoir : les lampes à réservoir peu profond et à base réceptacle, et les lampes à réservoir profond. Les premières sont les plus fréquentes. La plus grande (fig. 25, no 6) mesure 13 cm de diamètre (dimension du réservoir) tandis que la plus petite dispose d'un réservoir de 6 cm de diamètre (fig. 25, no 3). Trois becs sont disposés régulièrement sur la circonférence du bord de la plus grande (fig. 26). À Paris, lors des fouilles menées sur l'Ilot d'Arras (PACCARD 1992), ou encore sur le boulevard Sébastopol (PEIXOTO, CELLY 1998), des fragments de lampes sur pied court et à faible réservoir ont été mis au jour mais dans des contextes plus tardifs attribués au XIVe s.

Le type de lampe sur pied à réservoir profond (fig. 25, nos 10 et 12) présente une lèvre rentrante, découpée d'une encoche pour y mettre la mèche avant cuisson. Ces deux réservoirs mesurent entre 8,5 et 9,5 cm de diamètre pour une capacité de 70 et 110 ml, et ils sont tous deux exempts de glaçure. Ce dernier type de lampe est attesté à partir de la fin du XIIIe s. dans la région parisienne (LEFÈVRE, MEYER 1988, p. 87 et 101) et jusqu'au XIVe s. À Saint-Denis, une des lampes sur pied munie d'un réservoir profond (lampe no 43) est apparue comme un rebut de cuisson provenant d'un atelier de potier et a été attribuée à la fin du XIIIe – début XIVe s.

Si la lampe à appendice est à cette date archaïsante, la lampe à réservoir profond fait son apparition tandis que les lampes à réservoir peu profond semblent être les plus en usage à cette époque dans la production parisienne.

**Fig. 25** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Lampes.
© C. Claude (INRAP).

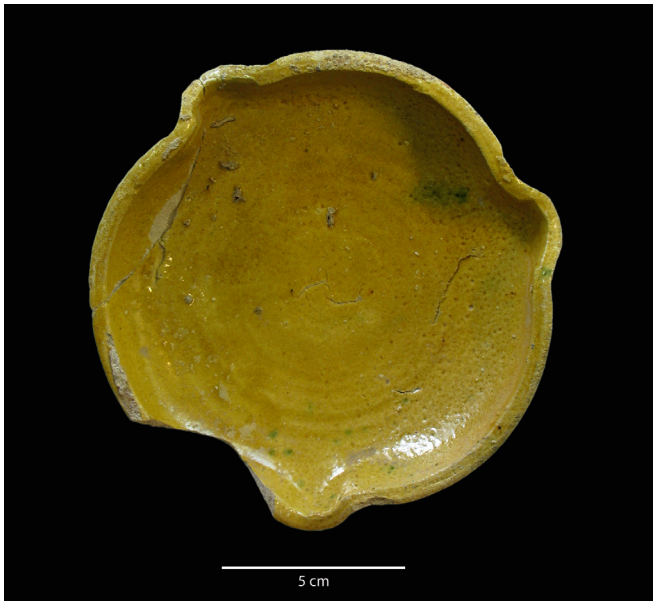


**Fig. 26** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Lampe à trois becs. © C. Claude (INRAP).

Plusieurs fragments de bords de section triangulaire à glaçure verte interne et externe couvrante méritent une attention particulière (fig. 27 ; fig. 28). Ils appartiennent à des *coupes sur pied haut*. Seul un exemplaire est archéologiquement complet. Il s'agit d'une coupe, d'un diamètre de 10,5 cm, reposant sur un pied creux stabilisé par un socle plat. Les capacités volumétriques des deux coupes les plus complètes évoluent entre 90 et 130 ml. Deux coupes de facture semblable à celles des Bernardins ont été mises au jour lors de la fouille du prieuré Saint-Martin-des-Champs. Attribuées au XIVe s., elles étaient associées à des pichets dont la présence d'un décor de crosse sur la panse pour deux d'entre eux semble attester un usage religieux (BRUT, LAGARDE 1993, p. 139-141). Les coupes ont été interprétées comme étant des calices. L'hypothèse de vases à boire à caractère religieux amène, dans le cas des Bernardins, à envisager la relation entre les deux établissements religieux voisins et la possibilité d'une production spécialisée destinée à cette clientèle particulière.

*Les éléments en terre cuite architecturale* sont très marginaux au sein de cette tessonnière. Trois carreaux ou fragments de carreaux à découpe, recouverts de glaçure jaune ou vert clair, ont été mis au jour, ainsi que quelques fragments de tuile plate à crochet et des éléments de canalisation. Les carreaux à découpe sont en pâte claire et épais de 2,6 cm. L'un forme un triangle, l'autre une pointe de triangle alors que le dernier paraît avoir été polygonal et percé en son centre (fig. 29, nos 2-4). La fraîcheur de leur glaçure et l'absence de trace d'usure sur la face exposée nous font penser qu'ils n'ont jamais servi mais rien ne garantit qu'ils aient pu être produits par l'atelier. Il pourrait donc s'agir de rejets liés à la construction du bâtiment. Les quelques éléments de canalisation recueillis se présentent comme des tuyaux étroits à extrémités moulurées saillantes. La longueur minimale d'un tuyau peut être estimée à 37 cm (fig. 29, no 1).

La découverte de la tessonnière des Bernardins a révélé un échantillonnage rare d'une production parisienne à un instant donné. Résultat de plusieurs fournées, elle offre une grande variété de formes, de types et de décors. Les récipients, dont certains sont archaïsants et d'autres innovants, s'inscrivent tous dans une même séquence chronologique, laquelle correspond au temps écoulé entre la première fournée rejetée et la dernière. Si décalage il y a entre ces fournées, il ne semble pas être important : en effet, la fraîcheur des différents tessons ne permet pas d'envisager que le dépotoir dont ils sont issus ait été constitué sur une longue période.

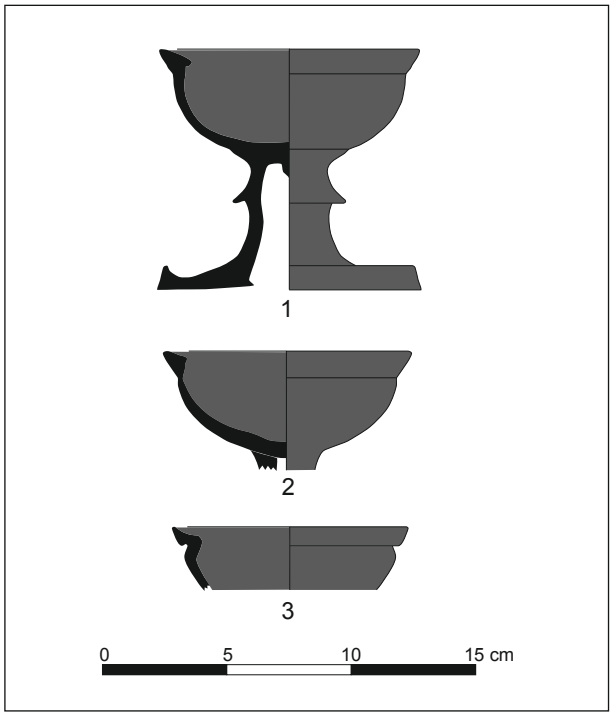


**Fig. 27** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Coupes sur pied haut. © C. Claude (INRAP).

**Fig. 28** - Paris 5e « Collège des Bernardins ». Coupe sur pied haut : vase à boire ? © C. Claude (INRAP).

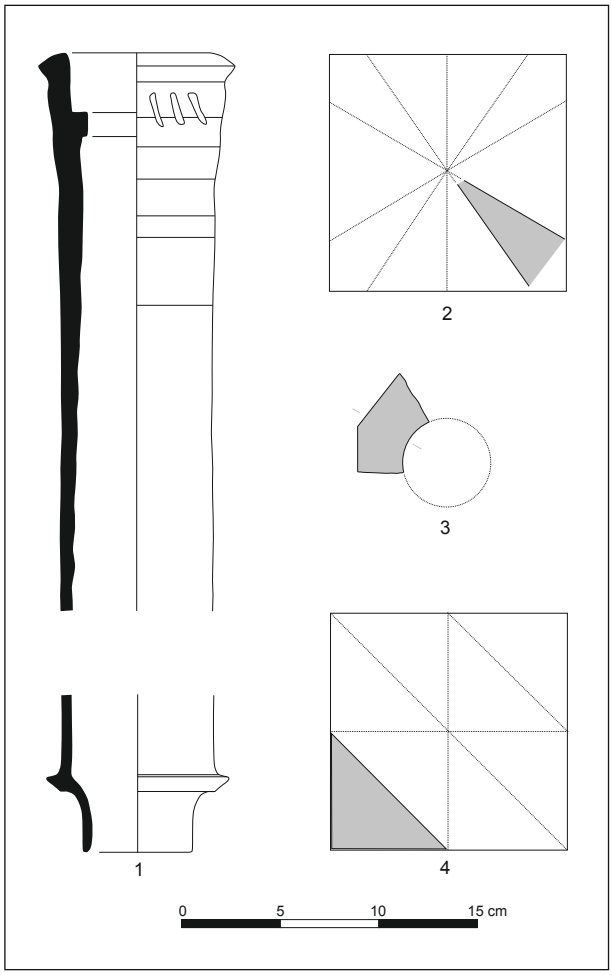


**Fig. 29** - Paris 5e «Collège des Bernardins».
Terre cuite architecturale : canalisation et carreaux de pavement.
© C. Claude (INRAP).

Nous ne pouvons mesurer le temps nécessaire à la formation du dépôt et estimer s'il s'agit de quelques mois, quelques années ou quelques décennies. Mais il semble probable au regard des données qu'un laps de temps certain s'écoule entre le dépôt primaire, sur le site de production, et le dépôt secondaire, sur le site de construction.

Il reste maintenant à confronter cette production à celles attestées, à partir de la deuxième moitié du XIIIe s., à Saint-Denis (MEYER 1987, p. 46) ou à Fosses (GUADAGNIN 2007) afin de comprendre les raisons du développement simultané de productions aux caractéristiques techniques et typologiques semblables.

## CONCLUSION

La fouille du Collège des Bernardins a offert ces dernières années l'opportunité d'ouvrir une rare fenêtre d'observation sur les occupations archéologiques de la rive gauche de Paris. Elle montre l'intérêt accru qu'il convient de porter à l'ensemble du quartier Saint-Victor. Les données stratigraphiques, alors en grande partie conservées autour du grand logis des Bernardins, ont aujourd'hui été entièrement oblitérées dans le cadre du projet de réhabilitation. Les informations recueillies entre 2003 et 2008 sont donc particulièrement précieuses, alors même que les conditions d'observation ont souvent été difficiles et toujours inadaptées à l'importance quantitative et qualitative des données.

La cour sud du grand logis illustre la richesse potentielle de ce secteur de la rive gauche où l'importance des épaisseurs stratigraphiques témoigne des processus et temps d'accumulation sédimentaire en relation avec l'urbanisation de ce secteur au XIIIe s. La mise en évidence de contextes de production céramique en relation avec le chantier de construction médiéval met en lumière les dynamiques économiques d'une rive gauche en plein essor.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOIVIN A., DUFOURNIER D., LECLERC E. (1996) - Nouvelles données sur la céramique très décorée présumée rouennaise, dans : *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (Xe – XVe siècle)*, Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995), Travaux du Groupe de Recherches et d'Études sur la Céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, Berck-sur-Mer, Nord-Ouest archéologie, 7, p. 61-83.

BRUT C. (1993) - Carreaux de pavement du Collège des Bernardins, *Cahiers de la Rotonde*, 14, Commission du Vieux Paris, p. 138-146.

BRUT C. (1994) - Les ensembles clos du corps du logis, Le Louvre des Rois : De Philippe Auguste à François 1er, *Dossiers d'Archéologie*, 192, Dijon, Éditions Faton, p. 48-55.

BRUT C., LAGARDE F. (1993) - Une fosse du Bas Moyen Âge à Paris, 4, rue de la Collégiale, étude du matériel, *Cahiers de la Rotonde*, 14, Commission du Vieux Paris, p. 89-120.

CENT ANS D'HISTOIRE DE PARIS, L'ŒUVRE DE LA COMMISSION DU VIEUX PARIS, 1898-1998 (1999) - Catalogue d'exposition 29 janvier – 31 mars 1999, Commission du Vieux Paris, Paris, 205 p.

COYECQUE E. (1905) - *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVIe siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 2 vol., Histoire générale de Paris.

DAUTREY P. (1976) - Croissance et adaptation chez les Cisterciens au treizième siècle : les débuts du Collège des Bernardins à Paris, *Analecta Cisterciensia*, 32, p. 122-211.

DAUTREY P. (2001) - *Le Collège des Bernardins à Paris*, l'Île-de-France médiévale, tome 2, Paris, Somogy, p. 50-53.

DUREY-BLARY V. (1993) - *Céramiques du XIVe siècle trouvées dans un dépotoir de l'abbaye de Maubuisson (Saint-Ouen l'Aumône, Val-d'Oise)*, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, 144 p.

GOUZOUGUEC S. (2006) - Le métier de tuilier à Paris au XVe siècle : approche sociale et organisation du travail dans la juridiction de Saint-Germain-des-Près, *Archéologie Médiévale*, 36, CNRS Éditions, p. 213-240.

GUADAGNIN R. (2007) - *Fosses – Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Île-de-France*, Catalogue typo-chronologique, vol. 2, CRAHM, Caen, 735 p.

HURARD S., CLAUDE C., RAVOIRE F. (2010) - *Paris 5e : Ancien Collège des Bernardins (Paris). Fouille du pignon sud du grand logis. De l'atelier de potiers au chantier médiéval, Rapport final d'opération, Janvier-février 2008*, INRAP Centre / Île-de-France, DRAC-SRA Île-de-France, 99 p.

HURARD S., PRIÉ A., VIRÉ M. (2005) - *Ancien Collège des Bernardins (Paris). Rapport final d'opération, novembre 2003 – février 2005*, INRAP Centre / Île-de-France, DRAC-SRA Île-de-France, 149 p.

LEFÈVRE A., MEYER N. (1988) - Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis, *Archéologie médiévale*, tome XVIII, Éditions du CNRS, p. 73-111.

MEYER N., MEYER O. (1987) - Analyse de la distribution de la céramique dans les stratigraphies d'habitat de Saint-Denis, dans : CHAPELOT J., GALINIÉ H., PILET-LUMIÈRE J. (éd.), *La céramique (Ve - XIXe siècle) : fabrication, commercialisation, utilisation*, Actes du 1er Congrès international d'archéologie médiévale, Paris, Caen, Société d'archéologie médiévale, p. 43-53.

MECQUENEM DE C. (2001) - Document Final de synthèse, Évaluation archéologique, Ancien Collège des Bernardins, 24 rue de Poissy, Paris 5e (7.02.01 - 09.03.01), SRA Saint-Denis, AFAN.

MEYER-RODRIGUES N., ORSSAUD D. (1995) - Panorama des formes céramique de Saint-Denis (XIVe siècle – première moitié du XVe siècle), dans : DELESTRE X., FLAMBARD-HERICHER A.-M. (éd.), *La céramique du XIe au XVIe siècle en Normandie, Beauvaisis, Île-de-France*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, p. 61-72.

NICOURT J. (1986) - *Céramiques médiévales parisiennes, classification et typologie*, éd. Jeunesse préhistorique et géologique de France, 366 p.

ORSSAUD D. (2003) - La céramique médiévale, dans : GUYARD L. (dir.), *Le Collège de France (Paris) : du quartier gallo-romain au Quartier latin (Ier s. av. J.-C.-XIXe s.)*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, DAF, 95, p. 193-211.

PACCARD N. (1992) - *Étude du mobilier céramique d'un dépotoir parisien du XIVe siècle : le Fait 10 de l'Îlot d'Arras*, Paris, Mémoire de maîtrise, université Paris I Panthéon Sorbonne, 101 p.

PEIXOTO X., avec la collaboration de WILSON J., CLAUDE C. (2009) - *Paris 1er : 22-26 rue des Bourdonnais - 15-17 rue Bertin Poirée - 65 rue de Rivoli. Rapport de diagnostic. Dates d'interventions : 10.03.08 - 18.03.08*, INRAP Centre / Île-de-France, DRAC-SRA Île-de-France, 60 p.

PEIXOTO X., CELLY P. (1998) - *Parking Sébastopol, Paris 1er et 4e, 75 056 094/096 AH : DFS de fouille préventive (27-7-97/20-10-97/30-3-98/15-5-98)*, AFAN, 163 p.

PEIXOTO X., RAVOIRE F. (2011) - Un four de potier parisien et sa production au milieu du XVIe siècle. Site de l'allée des Justes de France, ancienne rue du Grenier-sur-l'eau (Paris IVe arr.), dans : BOCQUET-LIÉNARD A., FAYAL B. (dir.), *À propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIVe-XVIe siècle)*, Table ronde internationale organisée par le centre Michel de Boüard, Université de Caen Basse-Normandie, les 7 et 8 décembre 2007, Caen, Publications du CRAHM, Tables rondes du CRAHM, 5, p. 93-106.

PLAISIRS ET MANIÈRES DE TABLE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES (1992) - Catalogue de l'exposition, Toulouse, Musée des Augustins, 23 avril - 29 juin 1992, 345 p.

RAVOIRE F. (2011a) - La production de poterie de terre à Paris aux XIIIe – XVIe siècles à travers les sources écrites, dans : BOCQUET-LIÉNARD A., FAYAL B. (dir.), *À propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIVe-XVIe siècle)*, Table ronde internationale organisée par le centre Michel de Boüard, Université de Caen Basse-Normandie, les 7 et 8 décembre 2007, Caen, Publications du CRAHM, Tables rondes du CRAHM, 5, p. 107-121.

RAVOIRE F. (2011b) - La céramique médiévale en Île-de-France XIe-XVe s. Présentation du projet de collectif de recherche, dans : BOCQUET-LIÉNARD A., FAYAL B. (dir.), *À propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIVe-XVIe siècle)*, Table ronde

internationale organisée par le centre Michel de Boüard, Université de Caen Basse-Normandie, les 7 et 8 décembre 2007, Caen, Publications du CRAHM, Tables rondes du CRAHM, 5, p. 11-24.

RAVOIRE F., MONNET C. (1992) - La céramique médiévale, dans : MONNET C. (dir.), *L'évacuation des déchets en milieu urbain au Bas Moyen Âge*, Louvain La Neuve, p. 33-65.

Séverine HURARD
INRAP Centre / Île-de-France – UMR 7041
(équipe Archéologies environnementales)
severine.hurard@inrap.fr

Caroline CLAUDE
INRAP Centre / Île-de-France
caroline.claude@inrap.fr

Fabienne RAVOIRE
INRAP Centre / Île-de-France – UMR 6273
(CRAHAM)
fabienne.ravoire@inrap.fr